9844 CSF

Mémoire justificatif

du

Général Moreau.

Universitas
BIBLIOTHECA
ttaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

CSP

DC
186
.M8A3
1804

http://www.archive.org/details/mmoirejustific00more

Discours

prononcé

par le Général Moreau,

au

Tribunal Criminel Spécial

du Département de la Seine.

Messieurs,

En me présentant devant vous, je demande à être entendu un instant moi-même. Ma confiance dans les Défenseurs que j'ai choisis, est entière: je leur ai livré sans reserve le soin de défendre mon innocence: ce n'est que par leur voix que je veus parler à la Justice; mais je sens le besoin de parler moi-même, et à vous, et à la nation.

Des circonstances malheureuses produites par le hasard ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instans de la vie du plus honnête homme. Avec beaucoup d'adresse, un criminel peut éloigner de lui, et les soupçons, et les preuves de ses crimes, une vie entière est toujours le plus sûr témoignage contre ou en faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière

que j'oppose aux accusateurs qui me poursuivent. Elle a été assez publique pour être connue. Je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont le Peuple Français, et les Peuples que la France a vaincus.

J'étais voué à l'étude des Lois au commencement de cette révolution qui devait fonder la liberté du Peuple Français. Elle changea la destination de ma vie; je la vouai aux armes: je n'allai pas me placer parmi les Soldats de la liberté par ambition; j'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la Nation: je devins guerrier, parce que j'étais Citoyen.

Je portai ce caractère sous les drapeaux, je l'y ai toujours conservé. Plus j'aimais la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

J'avançai assez rapidement, mais toujours de grade en grade, et sans en franchir aucun, toujours en servant la Patrie, jamais en flattant les Comités. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisait avancer au milieu des Nations ennemies, je ne m'appliquai pas moins à leur faire respecter le caractère du Peuple Français, qu'à leur faire redouter ses armes. La guerre sous mes ordres ne fut un fléau que sur les champs de bataille. Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les Nations et les

Puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyais aussi propre que nos victoires à faire des conquêtes à la France.

Dans le tems même où les maximes contraires semblaient prévaloir dans les Comités de Gouvernement, cette conduite ne suscita contre moi ni calomnie ni persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avais acquis de gloire militaire, jusqu'à cette trop fameuse journée du 18 Fructidor: ceux qui firent éclater cette journée avec tant de rapidité, me reprochèrent d'avoir été trop lent à dénoncer un homme dans lequel je ne pouvais voir qu'un frère d'armes, jusqu'au moment où l'évidence des faits et des preuves me ferait voir qu'il était accusé par la vérité, et non par d'injustes soupçons. Le Directoire, qui seul connaissait assez bien les circonstances de ma conduite pour la bien juger, et qui, on ne l'ignore point, ne pouvait pas être disposé à me juger avec indulgence, déclara hautement combien il me trouvait irréprochable; il me donna de l'emploi: le poste n'était pas brillant; il ne tarda pas à le devenir.

J'ose croire que la Nation n'a point oublié combien je m'en montrai digne; elle n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie dans les postes subordon-

nés; elle n'a point oublié comment je fus reporté au commandement en chef par les revers de nos armees, et renommé Général en quelque sorte par nos malheurs; elle se souvient comment deux fois je recomposai l'armee des debris de celles qui avaient été dispersées; et comment, apres l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en deposai deux fois le commandement pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

Je n'étais pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres; je le parus davantage. Je vis se porter sur moi, d'une manière plus particulière, les regards et la confiance de ceux qui étaient en possession d'imprimer de nouveaux mouvemens et de nouvelles directions à la République. On me proposa, c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à-peu-près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentimens de l'amour de la patrie.

La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talens; je la refusai. Je me croyais fait pour

commander aux armées et ne voulais point commander à la République.

C'etait assez bien prouver, ce me s mble, que si j'avais une ambition, ce n'était point celle de l'autorité et de la puissance: bientôt après je le prouvai mieux encore.

Le 18 brumaire arriva, et j'etais à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvait alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvait me faire espérer d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressaient de me mettre à leur tête pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du Général Bonaparte. En les faisant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut degré de puissance que les circonstances rendaient nécessaires.

Lorsque, quelque temps après, il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de lui avec autant de dévouement que des mains de la Républiqne elle-même. Jamais mes succès militaires ne furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque où leur éclat se répandait sur le Gouvernemant qui m'accuse.

Au retour de tant de succès, dont le plus grand de tous était d'avoir assuré, d'une manière efficace, la paix du continent, le soldat

entendait les cris éclatans de la reconnaissance nationale.

Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avoit pu jamais entrer dans mon âme! On connaît le dévouement des armées pour les chefs qu'elles aiment et qui viennent de les faire marcher de victoire en victoire: un ambitieux, un conspirateur, aurait-il laissé échapper l'occasion où, à la tête d'une armée de cent mille hommes tant de fois triomphante, il rentrait au milieu d'une Nation encore agitée, et toujours inquiète pour ses principes et pour leur durée?

Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile.

Dans ce repos qui n'était pas sans gloire, je jouissais sans doute de mes honneurs, de ces honneurs qu'il n'est pas dans la puissance humaine de m'arracher, du souvenir de mes actions, du témoignage de ma conscience, de l'estime de mes compatriotes et des étrangers, et s'il faut le dire, du flatteur et doux pressentiment de la postérité.

Je jouissais d'une fortune qui n'était grande que parce que mes désirs n'étaient pas immenses, et qui ne faisait aucun reproche à ma conscience. Je jouissais de mon traitement de retraite. Sûrement j'étais content de mon sort, moi qui jamais n'enviai le sort de personne.

Ma famille et des amis d'autant plus précieux que n'ayant plus rien à espérer de mon crédit et de ma fortune, ils ne pouvaient rester attachés qu'à moi seul. Tous ces biens, les seuls auxquels j'aie pu jamais attacher un grand prix, remplissaient mon âme toute entière, et ne pouvaient plus y laisser entrer ni un voeu, ni une ambition; se serait-elle ouverte à des projets criminels?

Elle était si bien connue cette situation de mon âme, elle était si bien garantie par l'éloignement où je me tenais de toutes les routes de l'ambition, que depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu ni me trouver ni me chercher d'autre crime que la liberté de mes discours: mes discours..... ils ont été souvent favorables aux opérations du Gouvernement, et si quelquefois ils ne l'ont pas été, pouvais-je donc croire que cette liberté fut un crime chez un peuple qui avait tant de fois décreté celle de la pensée, celle de la parole, celle de la presse, et qui en avait beaucoup joui sous les rois même.

Je le confesse, né avec une grande franchise de caractère, je n'ai pu perdre cet attribut de la contrée de la France où j'ai reçu le jour, ni dans les camps, où tout lui donne un nouvel essor, ni dans la révolution, qui l'a

toujours proclamé comme une vertu de l'homme, et comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils n'approuvent pas? Tant de franchise ne se concilie guères avec les mystères et les attentats de la politique.

Si j'avais voulu concevoir et suivre des plans de conspiration, j'aurais dissimulé mes sentimens, et sollicité tous les emplois qui m'auroient replacé au milieu des forces de la Nation.

Pour me tracer cette marche, au défaut d'un génie politique que je n'eus jamais, j'avais des exemples sus de tout le monde, et rendus imposans par des succès. Je savais bien peut-être que Monck ne s'était pas éloigné des armées lorsqu'il avait voulu conspirer; et que Cassius et Brutus s'étaient approché du coeur de César pour le percer.

Magistrats, je n'ai plus rien à vous dire. Tel a été mon caractère, telle a été ma vie entière. Je proteste à la face du ciel et des hommes de l'innocence et de l'intégrité de ma conduite; vous savez vos devoirs, la France vous écoute, l'Europe vous contemple, et la postérité vous attend.

Signé

Le Général *Moreau.*

Mémoire justificatif

du

Général Moreau.

A la nouvelle de l'arrestation du Général Moreau, et des motifs de cette arrestation, tous les esprits ont été frappés d'une consternation profonde.

Ils ont dû l'être, car il était coupable, ou bien il était innocent.

Etait-il coupable? Quoi! Moreau! ce soldat modeste, grand seulement à la tête des armées et dans un jour de combat; par-tout ailleurs si simple de manières et de moeurs que ses frères d'armes le surnommaient l'un des hommes de Plutarque! Moreau qu'on avait cru toujours si pur de toute vue d'élévation personnelle! Cet homme qui n'avait même jamais voulu songer que ses succès pouvaient lui frayer une route au pouvoir, à nulle de ces anciennes époques, où la France, fa-

tiguée des oscillations de ses faibles gouvernemens, eut regardé l'ambition du Général Moreau comme un bienfait de plus! Cet homme, qu'au milieu de ses victoires, on n'entendit former qu'un voeu, celui d'assurer bien vîte l'indépendance et le bonheur de son pays, pour se restituer, lui-même, aux doux loisirs de la vie privée, sa seule passion avec celle de la gloire! C'est cet homme si plein de modération, qui, après avoir été un héros parmi les héros, se serait ravalé jusqu'à devenir traître envers sa cause, et jusqu'à conspirer contre le gouvernement qu'il avait si souvent défendu! la vertu la plus éclatante et la mieux soutenue peut donc n'être qu'une longue et lâche hypocrisie, puisque Moreau serait un perfide!

Etait-il innocent? Que penser, alors, de ce gouvernement, si digne jusques-là de notre confiance et de notre amour, mais qui, s'écartant, tout-à-coup, du respect qu'il proclame pour la liberté individuelle, jetait dans les fers l'un de ses premiers guerriers, récompensait, par des accusations, un Général que rendaient sacré tant de services éminens qu'il a rendus, tant de victoires qu'il a remportées, tant de couronnes civiques à lui dues pour avoir conservé des armées entières, tant de vastes pays qu'il a réunis à l'empire français! Quelle garantie aurait donc, contre l'oppression, le vulgaire

des citoyens, si l'un des plus illustres de tous ..... nous nous arrêtons. Une telle idée serait trop effrayante. Il faut s'empresser de la repousser, en repoussant également l'affligeante pensée que le général Moreau ait pu flétrir ses lauriers.

Moreau n'a pas menti à sa gloire: il est innocent.

Le gouvernement n'a pas menti à sa justice: il a pu être alarmé.

Moreau, dans les prisons, sera ce qu'il fut au milieu des armées, un véritable ami de la patrie, ne voyant qu'elle, et toujours incapable de sacrifier une seule considération d'ordre public au soin de sa sûreté personnelle.

Juste envers lui-même, il ne trahira pas sa propre défense. Juste envers le gouvernement qui le poursuit, il confessera, sans détour, que les mesures, dont il est devenu l'objet, furent motivées, un moment, par des soupçons qui avaient besoin d'être détruits.

Ils le sont ou doivent l'être déjà. Les explications qu'il a données, il va les transmettre au public avec simplicité. Nous ne demandons pas d'indulgence pour lui; il nous faut seulement de l'attention. Elle nous est due à beaucoup de titres.

Depuis quatre mois, le Général Moreau est dénoncé par des rapports publiés du Grand-

Juge, par des placards imprimés et affichés, par des ordres de Généraux à leurs armées, par des adresses de toutes les autorités et d'un grand nombre de corps militaires.

Sans doute, tous ces mouvemens de zèle, un peu irréguliers peut-être, attestent un grand et louable attachement au gouvernement; mais il ne prouvent, ils ne peuvent prouver rien autre chose. Ils ne prouvent rien surtout, contre un accusé. Un accusé n'est pas jugé par des Généraux; leur état même résiste à l'idée qu'ils vérifient des procédures criminelles pour y puiser une opinion. Il n'est pas jugé par des ministres ou par des placards du gouvernement; ou bien il n'y aurait plus d'indépendance judiciaire. Il n'est pas jugé par des adresses, vains échos d'inculpations sur parole, et dont les signataires, par l'éloignement des lieux tout seul, et par leur défaut absolu de qualité, sont dans l'impuissance d'examiner les faits comme de se faire représenter et de débattre les preuves: ces adresses certifient l'horreur bien naturelle que leurs auteurs conçoivent, en général, pour tout crime pareil au crime supposé, mais elles n'annoncent pas, sur le fait individuel, une conviction dont manquent tous les élémens, et que d'ailleurs ils ne sont pas appelés au redoutable et douloureux ministère d'exprimer.

Cependant, ces ordres, ces placards, ces rapports, ces addresses existent. Ils sont dans tous les journaux, sur toutes les murailles, entre toutes les mains. Pendant quatre mois, la France en a retenti. Depuis quatre mois toutes les voix qui se sont élevées, se sont élevées contre le Général Moreau, nulle en sa faveur, si ce n'est un seul cri de la part de son généreux frère. Pour lui, prisonnier durant tout ce tems, tenu au secret le plus rigoureux, sans communication avec sa famille ni avec qui que ce soit, sans défenseurs, il a été forcé de se taire, tandis qu'on l'accusait. Il n'a pu dissiper les préventions à leur naissance et avant qu'elles eussent vieilli. Il n'a pu suivre les inculpations pied à pied, et lorsqu'elles ne faisaient pas masse encore; démentir les faux bruits avant qu'ils eussent pris racine dans quelques imaginations crédules; rectifier les versions malignes ou erronées dont il est plus facile de garantir que de ramener; relever les méprises pour lesquelles trop souvent l'amour-propre combat en secret contre la bonne-foi; expliquer enfin les parties de sa conduite qui ont pu donner quelque prise aux jugemens téméraires dont on détache avec peine l'esprit humain quand il les a portés. En un mot, tout a eu de la puissance pour accuser le Général Moreau. Personne n'a eu, jusqu'ici,

de moyens pour le défendre. Ainsi l'a voulu, nous le savons, la marche de la procédure criminelle. Mais cette fatalité n'en fut pas moins un grand malheur pour lui. Car, qui donc ignore tout le ravage que peut faire dans la réputation du plus homme de bien ainsi forcément réduit au silence, ce concert de voix accusatrices, sur-tout en ces tems qui suivent les orages politiques, et où, parce que l'on a vu tant d'hommes se démentir, on est devenu si naturellement soupçonneux sur la vertu de tous!

C'est donc justice d'entendre avec une sorte de recueillement la défense du Général Moreau. Il en réclame le droit, non pas au nom de ses services, mais au nom de son innocence. Il le réclame sous l'influence d'une considération qui importe bien autrement à la société, c'est-à-dire, pour l'intérêt de chacun de ses membres. L'exemple du Général Moreau ne prouve que trop bien une grande vérité: parmi ceux que la providence a condamnés à vivre dans les siècles héroïques, dans ces siècles brillans, mais terribles, où l'espèce humaine, fatiguée d'un long repos, se livre tout-à-coup aux désordres d'un mouvement universel, où la face de la terre se renouvelle, où les sociétés se bouleversent avec fracas, où les empires se heurtent, où des trônes s'élèvent tandis que

d'autres s'écroulent, où tout ce qui fut hier environné de splendeur languit aujourd'hui dans l'abaissement, la faiblesse et l'obscurité, où, par les caprices de la fortune, les plus brillantes destinées deviennent, en un clin-d'oeil, des destinées tellement misérables, qu'elles finissent par donner de la compassion même au plus mortel ennemi, il n'est personne qui puisse s'assurer qu'un jour il ne paraîtra pas en posture d'accusé. Que chacun fasse donc un retour sur soi-même, qu'il repousse, par un sentiment très-licite d'égoïsme, toutes les préventions dont il fut assiégé pendant le silence forcé de l'homme qu'on accusait. Qu'il oublie tout ce qui sortit de la marche ordinaire de la justice, ou plutôt qu'il s'en souvienne pour se roidir avec plus de force contre des impressions nées de moyens inaccoutumés. Qu'il arrive enfin à l'accusation vierge de préjugés, puisqu'il arrive vierge à la défense, et qu'il entende cette défense avec ce respect pour l'innocence présumée et cette sainte et profonde impartialité qu'il sera heureux de retrouver, peut-être un jour, pour lui-même, après en avoir rempli le devoir pour les autres.

Le tems manque aux défenseurs du Général Moreau, pour retracer dans ce mémoire justificatif les circonstances de sa vie publique.

Elles sont connues au reste de la France et de l'Europe. Il leur suffira de rappeler celles de ces circonstances qui se rattachent à l'accusation dont il est l'objet.

Parvenu de grade en grade à celui de Général de brigade, Moreau servit en cette qualité à l'armée du Nord. Il y avait sous ses ordres une division de 25,000 hommes, lorsqu'en l'an 2 Pichegru vint commander cette armée. Le Général Moreau n'avait pas connu Pichegru jusques-là. Il ne fut donc pas, comme l'ont répété quelques pamphlets, l'élève de ce Général. Mais il est très-vrai qu'il conçut pour le talent de cet officier, alors l'un des meilleurs de l'Europe, autant d'estime, qu'il conçut dans ses relations avec lui d'attachement pour sa personne. Leur liaison, au reste, ne fut pas longue; car Pichegru, depuis lors, ne commanda cette armée que huit mois. Il passa dans l'an 3, à l'armée du Rhin. Moreau lui succéda à celle du Nord.

La paix avec la Prusse lui donna quelques mois de repos en Hollande. Pichegru fut rappelé par le Directoire en l'an 4. Alors Moreau devint Général de l'armée du Rhin. Il prit le commandement le premier messidor an 4. Le 6, elle avait passé le Rhin. Personne ne peut, en France, avoir oublié que sous la conduite

de son nouveau Général, cette armée marcha de victoire en victoire. Tout le monde se rappelle les batailles de Renchen et de Friedberg, qui rendirent Moreau maître de la Souabe, de la Bavière et des cercles du Haut Rhin, et les revers de l'armée de Sambre et Meuse qui le laissèrent à cent lieues des frontières de la France, au centre de l Allemagne et entouré de deux armées ennemies ne firent qu'ajouter à sa gloire. Toute l Europe le jugeait perdu, et la France déplorait déjà la perte d'une armée si distinguée par sa vaillance, et d'un Général dont cette campagne avait marqué la place parmi ses grands capitaines. Mais Moreau était là avec des Français. Il exécuta cette belle et savante retraite qui lui valut bien plus que de la gloire, puisqu'elle lui valut le bonheur de conserver des hommes, des Français et des braves. Après avoir défait, dans plusieurs combats, et notamment dans celui de Biberach, l'armée ennemie qui le suivait, il vint passer sur le ventre à celle qui avait follement imaginé de lui couper sa rentrée en France, et repassa enfin, les premiers jours de brumaire de l'an 5, le Rhin à Huningue et Brisach, ramenant avec lui 7,000 prisonniers environ, des drapeaux, plus de 40 pièces de canon prises à l'ennemi, et ramenant ce qui est bien plus précieux, sans la moindre perte, cette armée qu'on

n'osait plus à peine espérer de voir sortir de l'Allemagne.

La campagne de l'an 5 ne fut pas moins brillante. Elle s'ouvrit par un second passage du Rhin qu'exécuta l'armée française à Diersheim, le premier floréal, avec autant de valeur que de succès. La défaite des ennemis fut complète. Quatre mille prisonniers dont un Général, plusieurs drapeaux, vingt pièces de canon, la caisse militaire et les bureaux de l'état - major enlevés, enfin, le lendemain la reprise de Kehl effectuée après quarante et quelques heures du combat le plus opiniâtre, tels furent les fruits de ce mémorable passage. Il n'y avait plus d'obstacle pour envahir toute l'Allemagne. Mais pendant ce tems le vainqueur d'Arcole et de Rivoli fesait mieux que des conquêtes. Il fesait servir la terreur qu'inspiraient son nom et ses armes à préparer la paix. Les préliminaires de Léoben venaient d'être signés. L'armée du Rhin et Moselle s'arrêta.

Cependant, lors du passage du Rhin, avait été pris le fourgon du Général Klinglin. Ce fourgon contenait une grande quantité de papiers, et surtout une très - volumineuse correspondance en chiffres, qui furent apportés à Moreau. Desaix était alors malade. Il fut chargé, par Moreau, de déchiffrer cette

correspondance. Elle était longue et fort énigmatique. Il fallut beaucoup de tems pour en comprendre à-peu-près les mystères. Il parut au Général Moreau et aux officiers qui s'occupaient du déchiffrement, que Pichegru avait eu, en l'an 4, des relations avec les Princes français.

On était alors en l'an 5. Il n'était possible de soupçonner, d'après cette correspondance, qu'un projet qui se rapportait tout entier à la situation où était, dans ces tems, l'armée du Rhin, et aux mouvemens qu'elle pouvait faire alors et sous la conduite de Pichegru.

Depuis un an, Pichegru ne commandait plus cette armée, et n'en commandait même plus aucune. Il est bien vrai qu'il était devenu membre du conseil des Cinq-Cents. Mais en cette qualité il ne disposait plus, dès long-tems, d'aucuns des moyens sur lesquels semblait reposer toute entière la manoeuvre dévoilée dans la correspondance de Klinglin. Tout autant d'espions qui avaient paru avaient été arrêtés, jugés, punis sans éclat, et sans même que le Général Moreau eût pensé à se faire nul mérite auprès du Gouvernement, de l'accomplissement de cette partie de ses devoirs. Tous les projets plus ou moins réels, au reste, qu'on avait pu avoir alors, avaient été tellement déjoués par la loyauté de ce Gé-

néral, et l'armée, en dépit des tentatives du commencement de l'an 4, avait durant cette année et la suivante, été animée d'un si excellent esprit, que c'est précisément dans cette période de tems qu'il faut placer, le premier passage du Rhin, les batailles de Renchen et de Friedberg, l'invasion de la Bavière jusqu'à plus de cent lieues des frontières de la France, cette miraculeuse retraite qui fit l'étonnement de l'Europe, la bataille de Biberach qui fut, pour l'an 4, comme le dernier adieu de la vaillante armée française aux Autrichiens, enfin ce second passage du Rhin de l'an 5 qui avait jeté dans l'Allemagne une si profonde terreur que, tout seul, il eût forcé la paix, si, pendant ce tems, le génie de Bonaparte ne l'avait eu déjà commandée en Italie.

Voilà ce que firent alors Moreau et son armée, cette armée sur laquelle, un an auparavant, quelques brouillons avaient bâti une illusion dont la folie leur devait désormais être bien démontrée. Peut-être était-il permis, en effet, au Général fidèle qui avait détruit cette illusion avec tant de grandeur, de mépriser un projet avorté aussitôt que conçu, de se borner à venger son armée, par des triomphes, des indignes soupçons qu'on avait osé concevoir sur elle et de ne pas dénoncer, fort inutilement pour l'Etat, un camarade et

un ami, égaré il se peut, mais dont la mauvaise volonté n'était plus à craindre, puisque, dès longtems; les moyens, qui auraient pu la servir, lui étaient échappés.

Moreau n'écrivit donc pas, d'abord, au Directoire sur Pichegru; et, puisqu'il le faut dire, il n'eût jamais entretenu cette autorité de son ancien camarade, si les circonstances l'eussent laissé le maître de ses propres mouvemens. Mais vers la fin de l'an 5, le secret de la correspondance de Klinglin commençait à se divulguer. Lors du déchiffrement, elle avait passé dans plusieurs mains. Le Général Moreau sut que déjà l'on en causait assez publiquement. Deux officiers lui dirent même qu'il fallait qu'il se résolut, ou bien à rendre compte au Directoire exécutif de cette correspondance, ou bien à être compris dans la dénonciation que d'autres ne tarderaient pas à faire de Pichegru et de lui-même, si lui, Moreau, s'obstinait plus long-tems à se taire.

Le Général Moreau, entraîné par la nécessité, prit donc le parti d'écrire le 17 fructidor au directeur Barthélémy, et de lui révéler un secret, qui, déjà, n'en était plus un pour l'armée, et qui, dans peu de jours n'en serait plus un pour personne. Il consultait ce directeur sur cette epineuse affaire. Dans cette lettre il ne dissimulait même pas toute la répugnance

que lui inspirait cette démarche: „Vous me „connaissez assez, disait-il à M. Barthelémy, „pour croire combien a dû me coûter cette „confidence.“

L'acte d'accusation date cette lettre du 19 fructidor. Une mauvaise conformation de chiffre peut avoir produit cette erreur. La vérité est que sa date est du 17. Au reste, cette différence de date a très-peu d'importance.

L'acte d'accusation dit encore qu'il n'écrivit la lettre à M. Barthélémy que parce qu'il fut instruit, dans la matinée du 18, par le télégraphe, des messures qu'avait prises le Directoire. C'est une erreur. Ce n'est pas la seule qu'ait commise l'acte d'accusation; et il faudrait, pourtant, lorsque l'on accuse, commencer par vérifier les faits avec beaucoup de religion. Le fait vrai est qu'en fructidor an 5, il n'y avait pas encore de télégraphe sur la ligne de Strasbourg. Il n'y fut établi qu'en Brumaire de l'an 6. Et d'ailleurs une preuve que le Général Moreau ne connaissait pas les événemens du 18 fructidor lorsqu'il écrivit, c'est qu'il écrivit à Barthélémy, l'un des proscrits de cette journée.

La lettre fut remise au Directoire exécutif. Tout le monde a su qu'il avait pénétré que cette tardive révélation n'était pas spontanée de

la part de Moreau. Ce Général fut révoqué sur le champ. Il rentra dans ses foyers.

Voilà l'histoire de cette dénonciation qu'on a tant fait sonner comme la cause nécessaire d'une haine inextinguible entre Moreau et Pichegru. On peut voir qu'avec le moindre sentiment de justice, ce dernier devait être très-indulgent sur une démarche longtems retardée par le souvenir d'une ancienne amitié, et qui n'eut lieu que quand elle fut arrachée à Moreau par une irrésistible nécessité.

Cependant, Pichegru fut déporté. Echappé aux rigueurs de Cayenne, il vagua dans l'Europe. Moreau n'entretint nulles relations avec lui; il n'en entendit même plus parler jusqu'en l'an 10.

La conduite de Moreau, dans cet intervalle, a été sous les yeux de la France entière. On l'a vu, en l'an 7, reprendre, à la voix du directoire, revenu de ses fausses impressions de l'an 5, une place subalterne à l'armée d'Italie. On a vu cet homme, aujourd'hui accusé d'ambition, servir, sans hasarder même aucune objection sou Schérer; ne reprendre momentanément, après les malheurs de ce Général, le commandement de l'armée que pour la préserver d'une ruine totale; en recueillir les débris; tenir tête avec 25,000 hommes à 100,000 ennemis; se retirer pas à pas, et sans échec,

par le Milanais et le Piémont; jeter des garnisons dans toutes les places fortes; battre les Russes près de Valence; rendre inutiles, par ses savantes manoeuvres, l'immense supériorité de ses adversaires, et concentrer enfin ses troupes dans l'etat de Gênes, où il attend l'arrivée de Macdonald; assurer bientôt après sa jonction avec ce Général; inaugurer les champs de Marengo, par une victoire remportée sur le Général Bellegarde, aux prodiges de valeur et de génie dont plus tard devait les étonner un autre héros; après tant de merveilles remettre, en thermidor an 7, sans murmurer, le commandement de cette armée, conservée par lui, au Général Joubert, qui touché jusqu'aux larmes, et du bel ordre qu'y avait établi Moreau, et de la noble simplicité avec laquelle ce modeste Général lui resignait la place de chef, ne put s'empêcher de lui donner en public des marques de vénération et de reconnaissance; assister, sur l'invitation de ce successeur, sans nul commandement, et *comme amateur*, suivant que, lui-même, il le disait en riant, à la trop célèbre et malheureuse bataille de Novi, où le brave et infortuné Joubert fut tué dès les premières charges; s'y battre comme un soldat, avoir trois chevaux tués sous lui, et faire des prodiges de valeur pour retarder une défaite qu'il avait prédite; accepter, au

moment du désastre, le périlleux honneur, à lui déféré par l'universelle acclamation des Généraux et des soldats, de commander une armée battue; la rendre, de nouveau, respectable aux ennemis, au point qu'ils n'osent plus la poursuivre; lui faire reprendre ses fortes positions dans l'état de Gênes pour continuer à tenir les clefs de l'Italie, et préparer les succès du Général qui devra lui succéder; remettre enfin, sur un ordre du directoire, son armée au Général Championnet; quitter ainsi, reprendre, rendre le commandement, avec une docilité d'enfant, au gré du caprice de ceux qu'il reconnaissait toujours pour ses magistrats, bien qu'il fût à la tête d'une armée dévouée, et malgré la double puissance que lui donnaient et ses talens et l'amour filial de ses soldats le reconnaissant pour leur sauveur et leur père.

Tel fut Moreau, jusqu'en vendémiaire de l'an 8, Moreau que l'acte d'accusation s'efforce de présenter comme très-suspect de complicité avec Pichegru dans l'an 4. On voit comment il a trahi les intérêts de sa patrie.

Au commencement de l'an 8, il revint à Paris. Il y trouva un directeur consterné de la faiblesse du Gouvernement d'alors, de cette faiblesse tellement inhérente aux vices de son institution même, qu'elle y eût paralysé le ta-

lent le plus distingué. Ce directeur était convaincu que tout, en France, était perdu, si l'on ne se hâtait d'organiser un mode de pouvoir plus vigoureux, et dont l'action moins divisée fut mieux appropriée aux besoins d'un grand empire.

Il le dit à Moreau. Moreau en convint. Mais quel homme assez fort saisirait, d'une main ferme, dans de telles circonstances, le timon des affaires, pour faire reprendre à la France ce glorieux ascendant qu'elle avait obtenu, dans ces dernières années, sur l'Europe? L'incertaine politique du directoire avait enlevé à la patrie son principal appui relégué dans l'Égypte, où semblaient devoir le retenir longtems encore les flottes dont l'Angleterre couvrait la Méditerranée. Moreau n'avait qu'à dire un mot; il obtenait la suprême puissance. Moreau osera le confesser: s'il eût cru pouvoir sauver la chose publique, il se fût dévoué sans balancer. Mais, en se sondant, il n'imagina pas être celui que la Providence appelait à fixer les destinées de la France.

Loin de lui, même dans ce moment d'humiliation non méritée, toute affectation de fausse modestie. Moreau n'est pas, envers lui-même, coupable d'injustice, en même tems qu'il ne s'en est jamais rendu coupable envers personne. Lui aussi, qu'on lui permette cet

aveu, il a senti ce qu'il valait, et il est une place qu'il s'est désigné dans l'ordre politique; cette place; qu'il ne se croit pas indigne de remplir, c'est un champ de bataille, aux jours du danger, et lorsque le chef de l'etat daignera l'appeller. Toute autre a toujours étouné son courage. Le poids des affaires lui a fait peur. Cette abnégation de toutes les douceurs de la vie privée, cette continuelle tension de toutes ses pensées vers la chose publique, premier et rigoureux devoir de ceux qui, en acceptant la magistrature suprême, n'ont pas pour excuse d'avoir eu le malheur d'y naître; la fatigante nécessité de gouverner du matin au soir et du soir au matin, si l'on veut justifier par sa conduite le courage que l'on a eu d'accepter la première place, qu'on était le maître de refuser; cette force de tête qu'il faut avoir pour y porter sans cesse les destinées d'une grande nation; cette force de caractère qu'il faut conserver, pour dominer, après les orages d'une longue révolution, tous les hommes, toutes les passions et tous les partis; ce rare discernement si nécessaire pour éviter tous les écueils qui, entourent une puissance naissante, pour savoir le point précis où il faut soit suivre soit franchir l'opinion, pour classer les hommes en telle sorte qu'on puisse employer utilement jusqu' aux mécontens eux-mêmes, et jusqu'à d'anciens

ennemis; ce génie enfin qui voit tout, qui règle tout, qui pourvoit à tout, qui conduit la masse, distribue les détails, s'occupe à la fois des dangers et des institutions, des personnes et des choses, de la prospèrité des gouvernés et du salut du gouvernant; toutes ces qualités dont l'assemblage est si précieux et aurait pu, il y a quelques années, nous paraître impossible; Moreau l'avouera sans rougir, il ne se les est pas reconnues. Entraîné par un mouvement irrésistible vers l'heureuse incurie de la vie domestique, il a cru qu'après avoir payé sa dette envers la patrie, il pouvait aussi sacrifier à ses goûts personnels, et retourner au soc de la charrue, après avoir manié le glaive des soldats. Voilà ce qu'il a toujours desiré par dessus tout. Qu'on juge donc s'il montra beaucoup d'empressement à profiter des ouvertures du directeur.

Ils raisonnaient ensemble, et de cette nécessité d'obtenir un gouvernement plus ferme, et de la difficulté de trouver, alors, en France, l'homme convenable, lorsqu'on vint leur apprendre que, par un miracle, très-difficile à comprendre, le Général Bonaparte était débarqué à Fréjus. Soudain Moreau tira le directeur à part, et lui dit: tout est ajourné jusqu'à l'arrivée du Général Bonaparte: voilà l'homme qu'il faut à la France.

Tout le reste est connu. Bonaparte arrive. Le directeur lui parle. Bonaparte appelle Moreau. Le 18 brumaire luit. Moreau marche au directoire et le dissout. Bonaparte est proclamé Consul.

Le Consul ordonne à Moreau d'aller commander l'armée du Rhin. Moreau part. Il organise l'armée. Le 5 floréal de l'an 8, il passe le Rhin pour la troisième fois. Le 13 et le 14, il bat Kray à Engen, lui prend 7,000 mille hommes, 90 pièces de canons et des magasins considérables. Le 15, il gagne la bataille de Moeskirch. Le 19, il remporte à Biberach une seconde victoire sur le même champ où trois ans auparavant il en avait remporté une première. Il envoie un corps de 22,000 mille hommes à l'armée d'Italie, qui, sous les auspices du plus grand des Généraux français, allait décider du sort de la France et de l'Europe. Il n'en poursuit pas moins le cours de ses victoires. Il passe le Danube, soumet Augsbourg, lave dans les plaines d'Hochstett, l'affront qu'y reçut autrefois la valeur française, y remporte une victoire qui lui donne 5,000 prisonniers, 5 drapeaux, 20 pièces de canons, et d'immenses magasins. Il continue sa marche triomphante. Neubourg, Landshut, offrent à ses soldats de nouveaux lauri-

ers. Munich ouvre ses portes. Le pays des Grisons est occupé; Coïre est enlevée; et l'armée du Rhin vient, pour ainsi dire, applaudir comme témoin à cette victoire, presque surnaturelle, par laquelle la brave armée d'Italie, sous la conduite de ce chef illustre qui se joue des obstacles et des périls, reconquérait, pour toujours, à la France sa suprématie et la paix à l'Europe. Une trêve était accordée par cette armée, dans le même tems où Moreau permettait, par un armistice, à l'empire allemand de respirer. Cependant cet accord d'un moment cesse. Moreau reçoit l'ordre de reprendre les hostilités. Il marche. La bataille de Hohenlinden annonce sa présence; la bataille de Hohenlinden, que la bravoure française regardera comme un de ses titres les plus brillans, après les miracles de l'Italie et l'immortelle journée de Marengo; la bataille de Hohenlinden qui donna à l'armée de Moreau, 10,000 prisonniers, dont trois Généraux, 80 canons et 200 caissons.

Les frontières de l'Autriche sont franchies. Salzbourg reçoit garnison. Vienne dont l'armée n'était plus qu'à quelques marches, est consternée. Un armistice est sollicité. Les conditions présentées par le vainqueur sont accordées. La paix est signée. Les destins de la France sont enfin fixés.

Moreau rentre dans sa famille. Des ennemis de la chose publique cherchent, quels que soient leurs projets, à donner de fâcheuses impressions au chef de l'état, sur un de ceux qui lui ont le plus sincèrement desiré de la prospérité. La bienveillance s'éteint. Moreau fait quelques efforts pour la reconquérir. Ces efforts sont malheureux. Il s'arrête et reste dans le sein de sa famille. Il y vit obscur. Il brise tous les rapports devenus trop brillans ou trop importuns pour la vie retirée dont il prend possession. Plus de relations avec les autorités, ni même avec la plûpart de ses anciens compagnons d'armes. Il repousse en quelque sorte les affections et les souvenirs, non pas certes, qu'il y fut insensible! mais parce qu'il ne veut pas fournir d'alimens aux inquiétudes. Quelques amis, presque tous, hommes privés comme lui, composent son cercle. Les plaisirs de la vie champêtre, quelques parties de chasse, quelques spectacles, et surtout les plaisirs de famille; voilà ses délassemens et ses occupations. C'est de leur sein qu'il attendait avec patience, comme avec confiance, que les nuages disparussent, et qu'une heureuse occasion le mît à portée de prouver au chef de l'état, soit par ses services, s'il était appelé à en rendre de nouveaux, soit par son dévouement, s'il avait besoin d'en recevoir une

preuve de plus, qu'il n'avait jamais cessé d'honorer sa gloire et ses succès.

Cette vie si tranquille et dont rien ne rompait l'uniformité, fut un seul moment coupé par un épisode qui vint réveiller des souvenirs presqu'effacés.

Le Général Moreau avait beaucoup connu autrefois un ancien curé de Pompadour, homme d'esprit, oncle du Général Souham, appelé David. Ce M. David, en 1793, pendant qu'on persécutait les prêtres, s'était réfugié à l'état-major de son neveu. Le Général Moreau a servi la République. Mais qu'il soit permis de lui rendre un témoignage que personne ne démentira. Il a toujours eu en horreur toutes les persécutions dont tant de soi-disant républicains ont affligé les diverses classes de citoyens. Quiconque fut français et honnête eut toujours des droits à sa protection, quand il fut puissant. M. David était malheureux: il accueillit M. David. Ce M. David, son neveu Souham, le Général Moreau, vivaient tous ensemble chez le Général Pichegru. Depuis, ces différentes personnes se virent toujours avec ce plaisir qu'on éprouve à se retrouver avec ceux avec qui on a traversé des circonstances difficiles.

Le Général Moreau n'en avait plus entendu parler depuis la déportation de Pichegru, lorsque vers le milieu de l'an 10, David lui demanda un rendez-vous. Il le lui donna sans hésiter. C'était pour avoir une explication sur ce qu'il appelait la dénonciation de Pichegru. Moreau le satisfit, et le satisfit tellement, qu'il devint le médiateur d'une réconciliation complette entre lui et le Général Pichegru : réconciliation qui, au reste, ne doit plus paraître bien miraculense à personne, d'après la révélation des circonstances qui ont entouré et amené la très-innocente lettre du 17 fructidor.

Quoi qu'il en soit de cette réconciliation, dont les détails appartiennent à la discussion des différens griefs d'accusation, parmi lesquels figure le crime de ce rapprochement, le Général Moreau apprit avec une très-grande surprise, tout au commencement de pluviôse dernier, par le Général Lajolais, ami de Pichegru, et qui avait eu occasion de voir quelquefois Moreau l'été dernier, que le Général Pichegru était à Paris. Lajolais pressa même Moreau de lui donner quelques rendez-vous hors de chez lui et à différens lieux proposés, pour que le Général Pichegru pût l'entretenir de ses affaires. Le Général Moreau trouva cette arrivée de Pichegru à Paris, sans auto-

risation du gouvernement, très-imprudente. Il se refusa constamment à lui donner nul rendez-vous.

Pichegru prit son parti; et voulant à toute force voir Moreau, il se hasarda de venir le 11 pluviôse, vers huit heures du soir, dans la maison de Moreau lui-même. C'était un jour fort mal choisi pour Pichegru, qui, venu en France sans passeport et sans autorisation, devait fort peu desirer d'y être reconnu par personne. Car le 11 pluviôse était le jour de la semaine où le Général Moreau avait l'usage de recevoir ses amis.

Moreau, après quelques momens d'entretien fort insignifiant, le pressa de partir. Il sortit.

A quelques jours de là, eut lieu de la part de Pichegru une seconde visite également imprévue. Pichegru ne revint plus.

Là finirent ses relations personnelles avec Moreau, qui n'en entendit plus parler, si ce n'est, comme on l'expliquera dans la discussion des griefs de l'accusation, le lendemain par un certain Rolland.

Ce sont ces visites, les paroles qu'on suppose y avoir été dites par Moreau à Pichegru et par Pichegru à Moreau, et que personne pourtant n'a entendues, qui sont devenues la matière de l'accusation portée contre le général Moreau.

Pichegru, a-t-on dit, méditait depuis longtems en France le rétablissement des princes de la maison de Bourbon. Il conspirait pour eux en l'an 4; et dès-lors Moreau, soit par ses ménagemens pour Pichegru, soit par le retard qu'il a mis à le dénoncer, a encouru de graves soupçons.

Depuis, continue-t-on, par l'intermédiaire de David et de Lajolais, Moreau s'est pleinement reconcilié avec Pichegru, et a entretenu quelques relations avec lui. Cette reconciliation et ces relations, d'après la conduite antécédente de Moreau, étaient incompatibles avec les lois de l'honneur; donc elles étaient criminelles, et n'ont pu avoir d'autre but que celui de troubler l'état.

En effet, des bruits ont couru à Londres que Moreau avait promis de rétablir les Princes de la maison de Bourbon.

C'est par suite de ces promesses que Pichegru vient à Paris avec d'autres royalistes, et voit Moreau. Ces entrevues n'ont pu être que criminelles, et d'ailleurs il fait à Moreau, pour la maison de Bourbon, des ouvertures que Moreau rejette à la verité, mais qu'il ne rejette qu'en fesant la proposition de se mettre à la tête du parti de Pichegru et des royalistes lorsqu'ils auront assassiné le premier Consul, à

condition qu'on le nommera dictateur, et qu'on fera tout ce que l'opinion dictera.

Enfin, Moreau serait tout au moins coupable, eût-il refusé de prendre quelque part que ce fût à la conspiration de Pichegru, pour ne l'avoir pas dénoncé au Gouvernement.

Ainsi, 1°. vieille complicité possible avec Pichegru ;

2°. Reconciliation et relations coupables avec Pichegru ;

3°. Engagement pris par Moreau de rétablir les princes de la maison de Bourbon, engagement attesté par des ouï-dires et par les bruits répandus à Londres ;

4°. Entrevues à Paris avec Pichegru, et ouvertures rejetées, mais remplacées par de contre-propositions ayant pour but de renverser le gouvernement du premier Consul,

5°. Et enfin, silence sur le séjour de Pichegru à Paris et sur ses projets.

Voilà les crimes que l'acte d'accusation reproche au Général Moreau, et les griefs auxquels il faut répondre.

I^er Grief.

Complicité, en l'an 4, avec Pichegru.

Ce point ne devrait point figurer au procès. En effet, en quoi importe, en l'an 12, au gouvernement consulaire, et sur-tout au gouvernement impérial, une conspiration reelle ou supposée qui aurait eu pour but de détruire en l'an 4, la fragile constitution de l'an 3 que le 18. brumaire a si heureusement mise en poudre aux unanimes applaudissemens de toute la France?

Et où en serions-nous tous si le gouvernement, où nous sommes enfin assez heureux pour nous reposer après tant d'orages, épousant toutes les querelles des gouvernemens qui se sont successivement proscrits en France depuis quinze ans, nous demandait un compte rigoureux de ce que nous avons fait pour ou contre la vieille royauté en 1788, pour ou contre la royauté constitutionelle en 1791, pour ou contre le gouvernement révolutionnaire en 1793, pour ou contre le gouvernement conventionnel en l an 3, pour ou contre les directoires de vendémiaire, de prairial et de fructidor, qui se sont si rapidement renversés les uns les autres?

Au 18. brumaire, la France est sortie du chaos. C'est de cette époque que date sa création. Tout ce qui précède est dans la nuit des tems; et c'est un mot à qui tout cède, l'intérêt du repos public, qui défend de demander à personne ce qu'il a fait ou pensé à propos de tous ces éphémères gouvernemens, tous à la fin, proscrits en masse au 18. brumaire par la volonté nationale.

C'est donc une véritable dérision de rechercher ce qu'aurait fait Moreau, avant le 18. fructidor, contre les Directeurs. Si alors il eût été coupable envers eux, depuis il le fût devenu bien davantage, puisque ce fut lui qui, au 18. brumaire, marcha au Luxembourg et y paralysa leur faible autorité, tandis qu'à Saint-Cloud naissait cet autre gouvernement que la France appelait de tous ses voeux.

Ce prétendu crime de Moreau contre le Directoire, en l'an 4, ne devait donc pas se trouver dans l'acte d'accusation. On dirait qu'il n'y a été inséré que pour réveiller, un moment, le sentiment de malveillance que d'abord inspira sa lettre du 17. fructidor, dont les motifs ne furent pas connus, mais que sa gloire, ses victoires, et la réflexion avaient fini par dissiper.

Ce n'est pas là le procès.

Ce n'est pas là l'accusation. Rigoureusement il n'y a pas de justification necessaire sur cet article.

Cependant le Général Moreau doit saisir avec plaisir cette occasion de s'expliquer, en face de la nation entière, sur la part qu'il a prise au 18 fructidor.

Il ne paraît que trop vrai que Pichegru avait eu des correspondances en l'an 4 avec l'armée des Royalistes et du Prince Condé. Le plan semblait être de faire reconnaître Louis XVIII, de faire déclarer l'armée du Rhin, arborer la cocarde blanche, livrer quelques places fortes, etc.

Mais Pichegru et le Prince n'étaient pas d'accord sur beaucoup d'articles, particulièrement sur le point de savoir si ce serait la rive droite ou la rive gauche du Rhin, qui serait le théâtre du mouvement, et aussi sur l'amnistie générale et la consolidation de la vente des biens nationaux que Pichegru exigeait, et qu'on ne lui accordait pas.

Voilà ce qui résulte en masse des papiers d'Offenbourg. Quoi que disent ces papiers, au reste, à la charge de Pichegru ou d'autres, c'est fort injustement que l'acte d'accusation parle à ce sujet de soupçons qui ont pu s'étendre jusqu'à Moreau. Le nom de Moreau y est à peine prononcé trois ou quatre fois, et

c'est toujours, ou pour exprimer que Moreau n'est pas dans le sens de Pichegru, ou à propos d'événemens qu'on raconte. Il n'y a pas un seul mot dont on puisse inférer qu'il ait même été sondé à ce sujet. M. le Procureur Général n'a rien cité, et il ne citera rien qui puisse donner cette idée.

Et comment ce magistrat eût-il pu chercher à la donner, lorsque, tandis que nul indice ne vient dénoncer Moreau comme coupable d'avoir trempé dans ce complot, toute sa conduite à cette époque en repousse jusqu'à la possibilité! C'est dans ce tems-là même que le Général Moreau prenait le commandement de l'armée, pour la guider, durant un an, de victoire en victoire jusqu'au coeur de l'Allemagne, et pour couronner toutes ces trahisons d'une espèce si neuve, par cette savante retraite qui a fait l'admiration des étrangers eux-mêmes, et des plus vieux Généraux.

Il était alors le complice de Pichegru! Certes, en ce cas, il était bien facile à cet heureux coupable de consommer son crime, même sans encourir de reproches. Il n'avait qu'à laisser faire à la fortune. Toute seule au fond de l'Allemagne, elle suffisait à perdre l'armée française, resserrée dans un pays inconnu entre deux armées plus fortes qu'elle. Il n'avait

qu'à s'abstenir d'un effort de génie que personne ne croyait possible. Son armée eût péri, la trahison eût réussi, et le traître, qui aurait eu l'art de couvrir sa perfidie sous des exploits assez brillans, eût encore été plaint et honoré.

Loin donc cette ridicule accusation de complicité que démentent la voix de l'Europe entière, et dont la reconnaissance nationale eût dû toute seule garantir le Général Moreau.

Mais, du moins, ajoute l'acte d'accusation, il a trop tardé à révéler au Directoire les menées où Pichegru se trouvait alors impliqué.

1°. Les papiers saisis ne pouvaient avoir quelque sens qu'après avoir été déchiffrés, ce qui fut nécessairement long. Personne n'y était nommé par son nom; et les indices, quand ils furent acquis, parurent si peu décisifs, que ceux qu'ils compromettaient ayant été mis en jugement furent acquittés, et que Pichegru l'aurait peut-être été lui-même, si au lieu d'être déporté, comme il le fut peu de jours après, il eût été envoyé devant un tribunal.

2°. Cette conspiration avait dû éclater en l'an 4, et l'on était à la fin de l'an 5. Le Général Moreau commandait l'armée. Il était le maître de tout. Il surveillait les hommes suspects. Il avait fait arrêter les malveillans.

Il avait fait juger et punir les espions. Tout était avorté, rompu, impossible à reprendre. Des victoires sur l'ennemi valaient mieux qu'une dénonciation du fait qu'ils avaient voulu corrompre l'armée par son chef.

3°. Cette dénonciation sans utilité eût été dirigée contre Pichegru, l'ancien Général, et depuis l'ami de Moreau. Elle n'eût eu d'autre résultat que celui de le faire envoyer quelques jours plutôt à la Guyane. Mais les projets entamés en l'an 4 avec le Prince de Condé, le renversement du Gouvernement par l'armée étaient bien étrangers à tout ce qui se passait à Paris en l'an 5, et à toutes ces misérables petites agitations intestines des conseils, sur lesquelles le directoire exécutif, malgré sa faiblesse, n'a eu qu'à souffler pour les anéantir.

4°. Et enfin, une preuve que le Général Moreau s'est bien conduit dans cette occasion, c'est que l'opinion publique, non initiée dans les circonstances secrètes qui lui arrachèrent alors cette lettre du 17 fructidor si inutile à l'État, se souleva toute entière pour l'en blâmer. C'est, en effet, une grande leçon pour tous les hommes publics que la bizarrerie de la position du Général Moreau, alors censuré pour avoir dénoncé, disait-on, Pichegru, ac-

cusé aujourd'hui pour ne l'avoir pas assez vîte dénoncé.

Au reste, qu'il soit permis de terminer l'oiseuse discussion de ce grief, par un mot aussi plein de raison que de noblesse, échappé à la légitime impatience du Général Moreau, dans la partie des débats qui roulait sur ce point. „Si j'ai eu quelques torts alors, a-t-il dit, ce „fut envers le directoire. Je crois les avoir suf„fissamment expiés, en gagnant depuis trente „batailles, et en sauvant deux grandes ar„mées.“

C'en est trop sur ce point: nous passons au second grief.

II^e Grief.

Réconciliation et rélations coupables avec Pichegru en Angleterre, par la médiation de David et de Lajolais.

David, ami de Pichegru, et lié avec le Général Moreau, avait conçu le dessein de les rapprocher.

Cette pensée appartient à David seul; il

est convenu, et tout le procès apprend, que nulle impulsion de la part du Général Moreau ne lui avait inspiré l'idée de ce rapprochement.

Le premier sentiment du Général Moreau, fut de repousser la conciliation. Les débats l'ont attesté.

L'abbé David écrivant à Pichegru après sa première conférence, lui dissimule la disposition d'esprit dans laquelle il a trouvé le Général Moreau; il offre sa méditation, que Pichegru accepte.

L'abbé David revoit le Général Moreau, dont il affaiblit insensiblement la répugnance pour un rapprochement.

Le Général Moreau et Pichegru croient avoir à se faire des reproches respectifs sur quelques circonstances de leur vie militaire et publique.

Par l'entremise de David, qui communique aux deux Généraux les lettres qu'il reçoit de chacun d'eux; mais sans s'écrire ni l'un ni l'autre, on s'explique, on se rapproche et on finit par se pardonner.

Les choses amenées à ce point, rien ne paraît plus naturel et plus simple que la lettre écrite à l'abbé David par le Général Moreau, en messidor an 10, dans laquelle il disait „qu'il „ne voulait point se justifier de la dénonciation

„qu'il avait faite ; que si quelqu'un pouvait lui „faire des reproches, c'était le gouvernement „et non le Général Pichegru qu'il croyait voir „impliqué dans les papiers trouvés, et qu'il „voulait soustraire à une accusation.

„Qu'il avait bien regretté que le parti qu'a„vait pris Pichegru dans les trois dernières „campagnes, ait confirmé cette opinion.

„Qu'au surplus la situation de Pichegru lui „fesait beaucoup de peine et qu'il saisirait avec „plaisir l'occasion de lui être utile.

„Que si l'autorité lui fesait dire qu'il était „le seul obstacle à la rentrée de Pichegru, il se „hâterait de le faire cesser."

On voudra bien remarquer que malgré l'obligeance de cette lettre, malgré l'oubli des torts, le Général Moreau ne revient pas de l'opinion qu'il avait prise de la conduite de Pichegru. C'est toujours à ses yeux une tache dans sa vie.

La lettre elle-même parut si innocente à David, qu'il la fit voir à tous les amis de Pichegru, à des personnes constituées en dignité, à des Généraux distingués, qui avaient conservé de l'intérêt pour cet ex-général banni.

Quant au Général Moreau, il n'a pu se croire coupable un moment en fesant cesser toute inimitié entre Pichegru et lui.

Le Général Moreau ne sait pas haïr toujours ; il ne sait pas éterniser un ressentiment.

Son ame facile accueille tous les sentimens doux et généreux à la fois.

Il n'eût point été au-devant d'une réconciliation avec l'ex-général Pichegru.

Mais quand celui-ci ou la demandait ou la desirait, son coeur plus fort que toute autre impulsion lui défendait de la repousser.

Le Général Moreau n'a pu se croire coupable non plus, en témoignant le desir de voir rentrer Pichegru en France, lorsqu'alors il trouvait dans tous les salons de Paris, les officiers-généraux de l'armée de Condé, qu'une année auparavant il avait battue.

Le Général Moreau n'a pu se croire coupable, alors sur-tout qu'il savait que d'autres Généraux que lui avaient promis l'emploi de leur crédit pour obtenir la rentrée de Pichegru, et que l'un de ces Généraux specialement allait en faire la demande directe au premier Consul, ou même l'avait déjà faite.

Le Général Moreau n'a pu regarder comme un obstacle à sa bonne volonté et à ses devoirs, ni sa dénonciation, ni les rapports de Pichegru avec l'ennemi, dans les premiers mois de l'an quatre.

Les dangers que Pichegru avait fait courir à la patrie n'existaient plus depuis longtems, et c'était le Général Moreau qui en avait affranchi son pays; en succédant en l'an 4 à Pichegru, dans le commandement de l'armée du Nord, il avait appris par de nombreuses victoires aux armes impériales et royales, que pour jamais l'entrée sur le territoire français leur était interdite.

Il leur avait dit assez, que quant à lui, il ne voulait les connaître que pour les vaincre.

Lorsque le Général Moreau écrivit à l'abbé David, on était en pleine paix.

Il parut au Général Moreau que la paix, amie de l'indulgence et compagne de toutes les idées libérales, permettait bien mieux encore d'oublier les fautes de la guerre.

Et il se laissa d'autant mieux entraîner à ce sentiment, qu'un conseil de guerre établi à l'armée pour juger ceux qui paraissaient complices de Pichegru, les avait tous renvoyés absous.

Si, comme l'articule l'acte d'accusation, les deux Généraux ne se sont rapprochés que pour conspirer contre le gouvernement de leur pays, on doit trouver le germe de leurs projets dans les circonstances qui précèdent ou

accompagnent leur rapprochement, dans les lettres qu'ils s'écrivent pour l'opérer.

Et pourtant les circonstances ne révèlent rien.

Et les lettres ne renferment pas, nous ne dirons point une idée, mais un seul mot qui annonce de la part du Général Moreau, de l'aigreur contre le gouvernement, ni la critique de ses opérations.

Mais l'abbé David se disposait à aller en Angleterre, il allait y porter à Pichegru les pensées du Général Moreau, et Pichegru lui avait fait passer douze louis pour faire ce voyage!

Il a été appris aux débats qu'il y avait quinze jours que le Général Moreau n'avait point vu l'abbé David lorsqu'il partit, et qu'alors l'abbé David lui annonçant son voyage, le Général Moreau se contenta de le charger de complimens pour Pichegru.

Pas un mot de lettre, pas une ligne écrite par le Général Moreau.

Pour l'argent, si Pichegru a véritablement fait passer douze louis à David: une aussi médiocre somme ne peut être qu'une offrande à l'amitié nécessiteuse.

L'intermédiaire d'une conspiration à laquelle on dit que l'Angleterre n'eût point été étrangère, et qui devait renverser la France, ne pouvait pas être à la recherche de douze louis pour faire un voyage dont le but devait mettre en présence les deux chefs de la conjuration.

Et le Général Moreau, *jouissant d'une fortune immense* *), n'aurait pas laissé son émissaire à la merci des premiers besoins.

David a déclaré, du reste, que la lettre de Pichegru, d'après laquelle il devait toucher les douze louis, avait été interceptée, et que c'était du Général Donzelot qu'il avait emprunté dix louis pour faire son voyage, voyage dont le but essentiel était de déterminer Pichegru à revenir en France, voyage qui pouvait aussi devenir la cause de l'établissement de l'abbé David en Angleterre, d'après la proposition qui lui avait été faite de se charger de l'éducation d'un jeune Seigneur anglais, qui devait lui procurer un traitement de 250 liv. sterling avec sa nourriture et son logement.

*) Rapport du Grand-Juge du 27 pluviôse an 12.

Le voyage de David était si peu un mystère qu'il en instruisit tous les Généraux de sa connaissance, amis de Pichegru.

Et qu'il fut porteur pour cet ex-général d'une lettre d'un membre du Sénat.

Arrêté à Calais, quand cependant on lui avait donné un passeport, il ne se trouva sur lui ni pièces, ni lettres, ni renseignemens, dans lesquels il fut question le moins du monde du Général Moreau.

Le Général Moreau a témoigné de l'intérêt pour David renfermé au Temple.

Mais depuis quand devient-on coupable pour prendre part au malheur d'un homme avec lequel on est lié?

Depuis quand les fers dont on le charge commandent-ils l'insensibilité?

Si David eût été un agent de conspiration, que devait faire le Général Moreau, David une fois arrêté, et qu'aurait-il fait en effet?

Il devait ou chercher à détruire les soupçons que cette arrestation pouvait inspirer contre lui;

Ou s'éloigner pour se soustraire à la punition du crime que l'abbé David eût pu révéler.

Ou bien achever sa conspiration avant que le gouvernement n'eût pu la découvrir toute entière.

Eh bien, rien de tout cela ne se fait et n'arrive.

Le Général Moreau ne cherche aucun accès auprès des administrations, pour y découvrir s'il est compromis par les papiers trouvés sur David.

Il reste calme chez lui sans changer en aucune sorte ses habitudes de vie.

Il n'écrit à personne, et David, cet artisan de conspiration, n'est remplacé par qui que ce soit.

Car il faut bien remarquer que Lajolais, que l'on donne pour successeur à David, n'est venu chez le Général Moreau, de son aveu, et d'après les preuves données au débat, que plus de neuf mois après l'arrestation de David.

Et néanmoins alors que l'on arrêta David, la paix n'était point troublée encore.

Toutes les communications étaient ouvertes en Angleterre; en deux semaines une conspiration pouvait être renouée à Paris, entendue à Londres, et rapportée dans la capitale pour son exécution.

Quand tout s'est tu, il est impossible de convertir le silence en crime.

A moins que l'on ne veuille dire que la présence seule de Pichegru à Londres, et celle de Moreau à Paris, ne soit une conspiration.

Pour l'ex-général Lajolais, il n'a vu le Général Moreau que vers prairial de l'an 11, époque à laquelle il lui porta un petit billet ouvert de Pichegru, qui le recommandait à lui, pour lui procurer de l'emploi.

Ce billet n'était pas apporté de Londres par Lajolais; Pichegru le lui avait envoyé en France.

Circonstance qu'il faut soigneusement noter, car jusqu'aux débats on paraissait croire que l'ex-général Lajolais avait fait deux voyages à Londres, et que c'était au retour du premier de ces voyages qu'il avait apporté au Général Moreau le billet dont nous parlons.

Les débats on produit ce résultat heureux, de laisser pour constant que Lajolais n'avait été en Angleterre qu'une seule fois, et au mois de décembre dernier, près de sept mois après sa visite au Général Moreau.

Le Général Moreau apostilla le mémoire par lequel Lajolais demandait une place.

Ils parlèrent de Pichegru, et le Général Moreau ne dissimule pas qu'il témoigna à Lajolais, comme il l'avait témoigné à l'abbé David, la satisfaction qu'il aurait de le voir rentrer en France.

Si ce sentiment est un crime, il trouve son motif dans le rapprochement opéré, et son excuse dans la bonté de coeur du Général Moreau.

Lajolais avait déclaré, dans ses premiers interrogatoires, qu'il avait vu à cette même époque, le Général trois ou quatre fois, et que celui-ci lui avait montré le desir d'avoir une entrevue avec Pichegru, et Lajolais ajoutait qu'il avait dit qu'il irait la solliciter.

Cette entrevue demandée a été considérée comme un signe indicateur des relations conspiratrices du Général Moreau et de Pichegru, dont les visites de Paris sont venues, dit-on, fortifier et terminer les preuves.

Ne sent-on pas d'abord tout ce que cette version de Lajolais a de bizarre et d'invraisemblable?

Fait-on demander à Paris une entrevue à un individu de Londres?

On conçoit une entrevue entre deux personnes qui demeurent dans le même lieu, ou dans des lieux voisins.

Mais une entrevue demandée par une personne de Paris, à une autre qui demeure à Londres, et pour avoir lieu à Paris, est une chose par trop ridicule.

Une pareille locution demandait une explication.

Aux débats, Lajolais l'a donnée, et il y a persisté trois fois.

Alsacien et parlant mal le français, il a fait observer que la force des expressions de notre langue ne lui était point familière, et que quand il avait dit *entrevue*, il avait entendu parler seulement du desir montré par le Général Moreau de revoir Pichegru en France, ce qui s'accorde avec ce qu'a dit véritablement le Général Moreau.

On dirait en vain qu'il y a opposition entre cette déclaration faite aux débats, et celle de la confrontation de Lajolais avec le Général Moreau, lors de laquelle Lajolais persista dans ses premiers interrogatoires.

La déclaration des débats n'est pas contradictoire, mais explicative, car elle ne fait que donner le sens au mot entrevue; et jamais il n'a été défendu d'interpréter aux débats ce qui avait été primitivement déclaré.

L'institution du débat sort même du besoin qu'a la justice au moment où elle va prononcer, de comparer, de vérifier, d'entendre les

choses, les pièces et les accusés, afin que par ces divers points de contact la vérité demeure assise sur toutes les bases qui doivent la manifester.

Pour prouver que l'explication donnée aux débats par Lajolais a été franche et sincère, il suffirait de faire voir que ses premières déclarations entendues littéralement etaient d'une invraisemblance tellement choquante, qu'il n'était pas possible de n'y pas lire un mensonge.

Une entrevue aurait été desirée par le Général Moreau, Lajolais aurait été chargé d'aller la demander, en Angleterre, à Pichegru; elle aurait eu pour objet, ou d'ouvrir, ou de suivre un plan de conspiration.

Et pourtant Lajolais porteur d'un secret dont la communication devenait le premier besoin est resté 7 mois après avoir vu le Général Moreau sans procurer cette entrevue.

Une partie de ce long espace de tems passée par Lajolais dans l'inaction au milieu de sa famille dans le département du Bas-Rhin, est la preuve la plus irrécusable de la fausseté de sa déclaration première.

Une autre particularité non moins importante, qui dénie à Lajolais le titre d'agent de la conspiration que l'on impute au Général Moreau, c'est que la confrontation de celui-ci

avec Lajolais, et bien mieux encore les débats, sont venus instruire que Lajolais, au jour même où l'on fixe les demandes d'entrevues, *pria le Général Moreau de lui prêter de l'argent, et que le Général Moreau refusa.*

Il n'est pas resté aux débats un seul nuage sur ce fait capital.

Quoi, le Général Moreau, alors qu'il confiait son secret à Lajolais, alors que surtout il l'associait à ses projets, se serait refusé à une demande de quelques louis!

Mais l'action même de la conspiration voulait des fonds.

L'on sent que la première pensée du Général Moreau, après avoir placé Lajolais dans la conspiration, aurait dû être nécessairement de mettre sa bourse en société avec lui, comme il y mettait sa fortune et ses espérances.

Et quand la conspiration aurait pu marcher sans argent, pense-t-on que le Général Moreau se serait exposé aux dangers d'un refus qui se trouvait à côté de la révélation de ses projets.

Le besoin commande trop aux passions, pour se fier à ses mouvemens.

Une dénonciation pouvait perdre le Général Moreau le lendemain du refus.

Pour tout être qui calcule et connaît le coeur humain, le refus de donner des fonds à

Lajolais qui en demande, détruit donc toute idée de rapprochement criminel entre celui-ci et le Général Moreau.

A toutes ces explications qui rendent si simples et si naturelles les relations momentanées du Général Moreau et de Lajolais, joignons une autre particularité qui doit contribuer à en confirmer l'innocence.

Victor Couchery, à qui il paraît que Lajolais avait dit que le Général Moreau devait écrire à Pichegru alla chez lui pour savoir quelles dispositions il avait faites avec Lajolais, et s'il desirait écrire à Pichegru.

Et Victor Couchery, dans sa confrontation avec le Général Moreau, a attesté à la justice que le Général Moreau lui avait répondu qu'*il avait vu deux à trois fois Lajolais pour ses affaires particulières, et notamment pour des apostilles; qu'il n'avait rien à faire dire, et qu'il ne voulait pas écrire à un homme qui était dans un pays en guerre avec la France.*

Couchery était l'ami de Pichegru; le Général Moreau le savait: s'il eût écrit à Pichegru par Lajolais, s'il eût voulu lui écrire, s'il eût rendu Lajolais porteur de quelques paroles, il n'eût point hésité de l'apprendre au frère du confident et de l'ami le plus intime de Pichegru.

Lajolais allait solliciter des apostilles sur ses petitions.

Et c'est parce qu'il ne sollicitait que des apostilles, qu'on lui refusait sans précaution l'argent qu'il demandait.

La déclaration de Couchery, indépendamment de ce qu'elle rejette toute idée de confidence faite à Lajolais par le Général Moreau, nous révèle de nouveau ce fait assez prouvé dans la procédure, que le Général Moreau ne voulait point correspondre avec Pichegru tant qu'il demeurerait dans des contrées ennemies de la France, et que son desir eût été qu'il se retirât dans un pays neutre, l'Allemagne, par exemple, pour pouvoir alors tenter, avec des efforts mieux établis de le faire rayer de la liste des émigrés.

Que si l'on disait que le moindre rapport du Général Moreau avec Lajolais devait paraître suspect depuis la dénonciation qu'il avait faite de ce militaire en l'an 5, il serait facile de répondre que Lajolais avait été renvoyé absous de toute accusation par un jugement du conseil de guerre, et qu'alors que Lajolais qui oubliait toute idée de rancune, venait de lui-même au Général Moreau, il ne convenait point au caractère de celui-ci de le repousser.

Il lui paraissait, au contraire, que tous les genres de sentimens de mandaient de lui qu'il cherchât à réparer les maux qu'avait faits à Lajolais une accusation jugée sans fondement par une autorité régulière.

III^e Grief.

Promesses faites par Moreau de rétablir les Princes, promesses attestées par les bruits qui en ont couru à Londres.

Le résumé des charges recueillies dans l'acte d'accusation sur ce grief contre Moreau, consiste en ce qui suit:

Russillon déclare qu'à Londres Lajolais avait assuré que Moreau, mécontent du gouvernement du premier Consul, desirait et voulait aider de tout son pouvoir à le renverser.

Bouvet dit que Lajolais avait confirmé à Londres toutes les espérances qu'on avait conçues sur Moreau; qu'il avait adhéré de sa part au plan conçu par les Princes; qu'il avait pro-

mis que Moreau présenterait le Prince aux armées.

Rochelle a attesté qu'à Londres on comptait sur Moreau, sans dire si c'est Lajolais qui y répandait ces bruits.

Enfin, Roger, si l'on en croit les dépositions de quatre gendarmes qui l'ont gardé au Temple, a ouï dire que Moreau était un des chefs de la conspiration.

Quelques autres accusés ont été interrogés, soit dans la procédure, soit aux débats: ils n'ont rien ouï dire à cet égard.

Ainsi, des bruits dont on n'indique pas l'auteur, et répandus, dit-on, à Londres, que Moreau était un des chefs de la conspiration royaliste, ces bruits attestés, dans la foule des débarqués mis en jugement, par deux seuls témoins, Rochelle, et Roger, et l'assurance que deux autres accusés Bouvet et Russillon prétendaient avoir été transmise par Lajolais aux Princes, que Moreau se déclarerait pour eux, voilà toutes les charges à cet égard.

Nous n'observerons pas qu'aux débats, quelques-unes de ces déclarations des accusés ont varié et ont été affaiblies. Bouvet, en

particulier, a formellement déclaré qu'il a été convaincu depuis, qu'on avait trompé les royalistes en leur promettant Moreau. Il est même revenu plusieurs fois, avec une grande énergie, sur la confiance qu'il avait, d'abord, trop légèrement accordée aux ouï-dires sur Moreau.

Nous n'observerons pas que la prétendue déclaration faite par Roger au Temple, et recueillie par les gendarmes, a été formellement déniée par lui aux débats, en présence de ces gendarmes, dont les uns ont balbutié, et dont l'autre s'est entièrement retracté. Ce dernier est Gilbert qui a dit précisément qu'il ne sait pas pourquoi le nom de Moreau se trouve dans sa déposition, attendu que Roger ne lui a pas parlé de Moreau. Il revint même avec accent, et jusqu'à trois fois sur cette retractation.

Nous ne voulons pas relever l'invraisemblance monstrueuse que Roger, qui, dans ses interrogatoires, a dénié tous les faits à sa charge, et qui a fait tous ses efforts pour s'isoler de la conspiration, aille ensuite, sans provocation, sans besoin, niaisement déclarer, non pas à un seul gendarme, mais à deux, mais à trois, mais à quatre successivement.

qu'il est un des complices de la conspiration, qu'il a ouï dire que Moreau était l'un des chefs, et livrer ainsi sa tête pour le simple plaisir de faire une confidence meurtrière pour lui à quatre inconnus.

Nous voulons encore moins essayer de deviner quels motifs extraordinaires, et peut-être bien propres à rendre les dépositions suspectes, auraient eu ces quatre gendarmes, pour s'insinuer dans la confiance de leur prisonnier, et le faire parler à leur gré, lorsque leur devoir était de se taire et de le garder.

Le Général Moreau n'a nul besoin de chercher à atténuer cette charge.

Nous nous bornerons d'abord, pour lui, à faire une seule observation, c'est que l'acte d'accusation pouvait être plus prodigue, si M. le procureur Général l'eût voulu, de preuves de cette espèce. On assure que l'été dernier, et le journal officiel de France en a rapporté dernièrement des extraits, plusieurs journaux fesaient dans Londres et en Amérique, au public, la confidence imprimée, que le Général Moreau avait levé, contre le Premier Consul, l'étendard de la révolte, et qu'il se rangeait du parti des Princes.

Actuellement, à côté de ces misérables gazettes, de ces bruits sans auteurs dont parlent deux accusés, Rochelle et, dit-on, Roger, de ces bruits semés aussi par Lajolais, si l'on en croit deux autres accusés Bouvet et Russillon, plaçons un fait dont tous ces mêmes hommes déposent, que l'acte d'accusation confesse, et que tout a prouvé dans les débats. Ce fait est celui-ci. Loin que le Général Moreau ait jamais voulu servir les Princes, il a, nous ne disons pas repoussé la proposition d'entrer dans leur parti, car, comme on le verra bientôt, jamais nulle proposition pareille ne lui fut adressée, mais repoussé jusqu'à l'idée légèrement effleurée dans une conversation politique, qu'il pût les aider à recouvrer leur vieille autorité, même dans le cas où quelques-unes des chances de la descente viendraient ébranler, pour le malheur de la France, le gouvernement consulaire sous lequel elle vivait alors.

Ces mêmes royalistes, qui avaient, disaient-ils, recueilli tous ces bruits en Angleterre, se plaignent amèrement qu'aussitôt à leur arrivée dans Paris, ils se sont aperçus qu'ils avaient été trompés; que ceux qui leur avaient donné ces espérances, ont été forcés de leur confesser qu'elles étaient déçues, que

Moreau n'était pas royaliste, et ne voulait pas même entendre parler des Princes.

Ce n'est pas encore le moment d'examiner comment cette vérité parvenait enfin jusqu'à eux, ni ce qu'ont pu y mêler de fabuleux ceux qui, forcés enfin de la leur révéler, craignaient, avec quelqu'apparence de raison, d'encourir leur colère, et peut-être leur vengeance, pour les avoir ainsi abusés.

Nous voulons seulement, quant à présent, saisir cette vérité, que Moreau ne leur prêtait nulle assistance; qu'il ne se déclarait pas pour les Princes, et était bien éloigné de toute idée d'entrer dans une conspiration royale.

Mais si tout cela est bien constant, et cela l'est par la procédure et par les débats, il est impossible de n'en pas tirer la conséquence forcée, que Moreau n'avait donc pas reçu les propositions des Princes; que Moreau n'avait donc ni écrit, ni fait écrire aucune lettre, ni envoyé personne à Londres, soit aux Princes, soit à Pichegru, ou à tout autre qui eut leur confiance et la sienne, pour leur faire des promesses, pour les appeler eux ou leurs amis, pour préparer des moyens de détruire en France le gouvernement consulaire. Cette conséquence est forcée, disons-nous, sous peine de tomber dans

l'absurde. Car on ne verrait pas pourquoi le Général Moreau, qui, suivant les doléances même des royalistes, rejetait toutes leurs ouvertures, aurait commencé par jouer le jeu, cruel pour eux, dangereux pour lui, de leur envoyer des émissaires, de leur donner des espérances, de lier, en un mot, un vaste et périlleux complot, dont tout le fruit qu'en devait recueillir son ambition en révolte contre les moyens même qu'il aurait appelés, eût été de le compromettre sans fruit, et sans qu'il sût même où il voulait arriver.

Le bruit pourtant, insiste-t-on pour M. le procureur-général, en a couru à Londres!

Le bruit en a couru! Et depuis quand un peuple de sens envoie-t-il ses généraux et ses défenseurs à la mort, comme traitres, sur les bruits que font courir ses ennemis? Certes! la ressource serait admirable pour les nations en guerre, si pour s'immoler mutuellemet les magistrats ou les guerriers qu'ils redoutent, il suffisait de faire ainsi demander indirectement leurs têtes par des gazettes, ou par d'insidieux rapports!

Le bruit en a couru! Nous pourrions le nier: car quelles preuves en avons-nous, hors les déclarations très-suspectes de quelques co-accusés, qui pourraient fort bien, par

une des cent raisons, toutes également faciles à expliquer, établir des chances de salut sur des mensonges calculés ou complaisans: nous pourrions nier, disons-nous, que ce bruit ait couru, mais nous préférons de croire à son existence. Eh quoi! les Anglais effrayés de l'attaque qui les menace, veulent, s'ils le peuvent, porter la discorde au sein de la France. Quelques chefs de royalistes qui croient la circonstance de ce grand mouvement français favorable à une tentative nouvelle, les secondent. On veut agiter les esprits, enrôler, encourager, envoyer en France des partisans des Princes. Il faut des motifs, de grands motifs pour les déterminer, des appâts qui les attirent, des espérances qui rehaussent leur audace affaiblie par quinze ans de revers, des perspectives qui les séduisent. Est-il donc si extraordinaire qu'en de telles conjonctures on ait prostitué le nom de Moreau? Son nom était répandu dans toute l'Europe. Moreau avait été long-tems à la tête de nos armées. Il en était estimé. Il n'était plus employé par le Gouvernement. On avait cru remarquer qu'il avait été traité avec quelque froideur. D'officieux propagateurs de la haine, ces vils artisans de discorde qui, comptant pour rien les intérêts de la patrie, s'imaginent avoir

tout gagné pour leur ridicule ambition, quand ils ont semé la mésintelligence entre les grands coeurs, n'avaient pas manqué d'emboucher la trompette pour exagérer un simple refroidissement. La calomnie de la défection de Moreau se colorait donc avec plus de facilité; et tous ces bruits ridicules qu'il offrait son appui aux royalistes devenaient plus plausibles. Les malveillans ont donc dû les répandre. Voilà ce que nul au monde ne peut non plus prévoir qu'empêcher. Un Général qui a acquis de la gloire et de l'estime, n'est pas le maître de faire que quelques intrigans ne se prévaillent de son nom, ne le calomnient, ne le promettent à son insçu: le rendre responsable des bruits qu'on fait courir sur son compte, serait aussi atroce qu'absurde.

Au surplus, quand de ces bruits artificieux, semés pour leurrer des subalternes, on veut remonter jusqu'à leur source, on arrive ou bien à des pamphlets dont les auteurs se cachent, ou bien au seul Lajolais qui les dément. Les quatre co-accusés qui en ont déposé, ou n'ont pu dire de qui ils les tiennent, ou, au nombre de deux seulement, les attribuent à Lajolais.

Le Général Moreau pourrait, s'emparant de la dénégation de Lajolais, en conclure que

les deux témoins auxquels il donne un démenti, en imposent; mais le Général Moreau est forcé de dire sa pensée toute entière. Tout le reste de la conduite de Lajolais prouve qu'il n'est pas impossible que ce soit lui qui ait trompé Russillon et Bouvet, et peut-être d'autres encore; et dans cette supposition que le Général Moreau est forcé d'admettre pour épuiser toutes les hypothèses, l'explication de cette imposture se trouverait dans la misère de Lajolais.

Le Général Moreau est trop douloureusement affecté, pour son propre compte, et de l'ignominie du titre d'accusé, et de la cruelle nécessité d'avoir à se justifier, pour vouloir aggraver gratuitement ce titre et cette nécessité sur la tête de Lajolais. Mais enfin Moreau sait que Lajolais a, quelques aient pu en être les motifs, altéré la vérité sur d'autres points; le Général Moreau est mené, par cette conviction, à croire facilement qu'il l'a encore altéré sur celui-ci.

Mais pourquoi en a-t-il imposé? Quelles raisons l'auraient déterminé, s'il a tenu les propos qu'on lui prête, à rêver une mission que lui-même, en face de la justice et du Général Moreau, il convient de n'avoir jamais reçue; à faire, au nom du Général Moreau, des promesses non pas seulement contraires

aux devoirs de ce dernier, mais encore à ses opinions bien connues: promesses qu'il dénie formellement d'avoir jamais été autorisé par Moreau à faire? Encore une fois, sa misère donne le mot de cette énigme.

Qu'on daigne examiner un moment quel homme est Lajolais. Lié dès long tems avec Pichegru, qui entretenait ses rapports avec Lajolais par des raisons trop bien connues de toute l'armée, il a d'abord trouvé dans la bienveillance suspecte de son Général, des moyens d'existence et d'avancement. Entraîné en l'an 5, par ses indiscrétions plus que par des fautes réelles, dans les malheurs de son ami, il subit alors une captivité de deux ans, dont le terme fut un jugement du conseil de guerre qui l'acquitta de l'accusation de complicité avec Pichegru. Au sortir de prison, il se trouva dans une détresse profonde, sans place, sans un sol de propriété et sans argent. Il vécut d'abord des emprunts qu'il fit. On savait, et, d'ailleurs, il a été forcé d'en convenir dans les débats, qu'il était criblé de dettes, et qu'il avait pour plus de 80,000 fr. de contraintes par corps à redouter. Ce n'était pas un moyen d'obtenir beaucoup de crédit. Cependant, il fallait vivre. Après avoir épuisé toutes les ressources de son esprit, il apprit que l'abbé David

était parvenu à rapprocher le Général Moreau et Pichegru. Il ne savait plus où donner de la tête. Toutes les bourses et les portes lui étaient fermées: il imagina que ce rapprochement pouvait être pour lui une occasion heureuse, et qu'il en pourrait tirer parti. Il calcula que le Général Moreau pourrait trouver agréable d'accorder à Pichegru le premier service insignifiant que celui-ci demanderait. Il se procura donc, on ne sait comment, un billet de ce dernier à Moreau. Pichegru le priait de tâcher de procurer quelqu'avancement *au pauvre Général Lajolais* ruiné par sa longue détention. Il apporta ce billet à Gros-Bois, parla au Général Moreau de son ancien ami et de leur explication, en reçut des politesses vagues et des apostilles, en reçut l'assurance qu'il verrait avec plaisir Pichegru obtenir sa rentrée en France, mais rien de plus. Moreau vivait tout à fait retiré; il ne pouvait rien solliciter pour Lajolais. Il le lui dit, et lui conseilla de s'adresser à d'autres. Deux ou trois autres visites à Paris ouvrirent et fermèrent ce renouvellement de connaissance. Dans la dernière, il dit à Moreau qu'il repartait pour l'Alsace, son pays, et lui demanda quelqu'argent. Moreau, à qui nulle liaison n'imposait envers Lajolais les devoirs de l'amitié, et qui savait que ce

serait de l'argent perdu, lui en refusa? c'est encore un fait constaté par les débats. Lajolais partit pour l'Alsace. Moreau n'en entendit plus parler, et l'oublia.

Pour lui, il n'oublia pas Moreau. Il n'avait pu mettre sa bourse à contribution : il imagina de trafiquer de son nom.

Après être resté, suivant qu'on l'apprend de Couchery, quelques mois en Alsace, retenu par la pauvreté, qui, d'abord, ne lui permit pas d'aller plus loin, il paraît qu'il trouva, enfin, de quoi payer son passage en Angleterre. Il alla dans cette île avec le projet d'y faire ressource. C'était le moment où toutes les têtes fermentaient du projet de rejeter en France les inquiétudes que la France versait sur l'Angleterre. Une invasion de royalistes était désirée comme une diversion utile pour parer à la descente. Lajolais se saisit de ces dispositions pour avoir du pain. Il est impossible à Moreau de savoir jusqu'à quel point il a trompé et Pichegru et quelques royalistes crédules sur l'état de la France, quelles dispositions il a prêtées à Moreau, quels faits il a jugé à propos de raconter, quelles promesses il a fait sonner. Mais l'histoire de ce procès, ces différentes circonstances révélées par les débats, les propos que lui attribuent, avec quelqu'apparence de

véracité, deux co-accusés, la conduite qu'il a tenue à Paris, les nouveaux abus qu'il y a faits du nom de Moreau, quelques fables évidentes qu'il y a d'abord soutenues, puis rétractées, puis expliquées avec beaucoup d'embarras, toutes ces circonstances réunies expliquent à Moreau comment Lajolais, pour vivre, pour se rendre intéressant au parti auquel il voulait arracher quelques guinées, a ourdi une mistification, puisque ce mot est devenu consacré même en de telles matières, une mistification, qui, au reste, comme on le sait, n'est pas sans exemple, leur a promis en France, des noms et des appuis qu'ils ont été aussi surpris que consternés de n'y point trouver, et a ainsi impliqué dans cette détestable affaire, le Général Moreau, qui ne pensait ni à lui, ni à sa misère, ni à ses manoeuvres.

Encore une fois, voilà ce que toutes les probabilités indiquent: si Lajolais a parlé à Londres dans ce sens, dans ce sens démenti, de l'aveu de tous ceux qui ont abordé en France, par la conduite de Moreau, il faut bien qu'il ait menti sur Moreau; et s'il a menti sur Moreau, il a bien fallu qu'il eut un motif. Ce motif n'a pu être autre que de faire ressource et d'avoir du pain. Mais parce qu'il a plu à Lajo-

lais d'abuser du nom du Général Moreau à Londres, et dans un parti, le Général Moreau peut-il être responsable de ses indiscrétions ?

Un dernier mot fermera la discussion sur ce grief.

Le Général Moreau repousse avec horreur toute supposition qu'il ait pris aucune part à aucun projet contre le Gouvernement, qu'il ait donné à Lajolais ni à aucun autre nulle mission pour Pichegru, les Princes et l'Angleterre. Il le nie. Pas une ligne de sa main ne l'accuse. Pas un témoin, un seul témoin, ne dépose de cette prétendue mission. Des bruits populaires, de téméraires assertions d'un seul homme, qui d'ailleurs les désavoue, ne peuvent envoyer personne à l'échafaud. Et pour faire sentir par un dernier trait jusqu'à quel point tous ces bruits ridicules, semés par des brouillons pour tromper des imbécilles, méritent le mépris, au lieu des foudres de la justice, c'est que les noms les plus respectables, même celui de l'Empereur, n'ont pas été ménagés, et que si deux co-accusés disent qu'on leur a dit à Londres que Moreau était du parti des Princes français, deux autres co-accusés, l'un Noël Ducorps, affirme que son frère lui avait annoncé que le projet de rétablir les Bourbons

était d'accord avec BONAPARTE, et un autre, Rochelle, qui dit que Lajolais lui a dit que les armées françaises étaient à la disposition de Moreau, et que tout était arrangé pour remettre les Bourbons sur le trône, assure que Lajolais a ajouté que *BONAPARTE lui-même n'était pas éloigné de cette idée.*

A présent est-il un homme de bon sens qui puisse faire dépendre la destinée d'un accusé de ces contes populaires dans lesquels on n'épargne pas plus les noms, que la vraisemblance? mais en voilà beaucoup trop sur cette partie de l'accusation.

Nous arrivons enfin au grief le plus important à celui des rapports attribués à Moreau avec Pichegru, après son arrivée à Paris, et à ce qui s'est passé entre lui et quelques autres co-accusés.

IVe. GRIEF.

Entrevues avec Pichegru, et autres co-accusés. Propositions faites ou reçues.

Il y avait plus de sept mois que Moreau n'avait entendu parler de Lajolais, lorsqu'un matin, vers la fin de l'hiver dernier, ce Général vint lui faire une visite. Moreau apprit de lui, avec beaucoup de surprise, que Piche-

gru était à Paris. Lajolais le pressa de donner un rendez-vous à Pichegru, qui voulait conférer avec lui sur les moyens de se procurer son retour public en France. Moreau s'y refusa. Il observa à Lajolais que, Pichegru étant ici sans autorisation du Gouvernement, il pouvait lui arriver d'être arrêté, et que lui Moreau ne se souciait pas, en courant le risque de le voir arrêter pendant leur entrevue même, de s'exposer à toutes les ridicules interprétations qu'on pourrait donner à cette circonstance, interprétations dont il avait déjà suffisamment souffert à propos de cette lettre du 17 fructidor an 5, sur Pichegru, si mal comprise alors par l'opinion. Lajolais revint à la charge, et proposa à Moreau plusieurs lieux, en insistant sur le désir que Pichegru avait de lui parler. Moreau persista, de son côté, obstinément dans son refus.

Il croyait n'en plus entendre parler, lorsqu'un jour du commencement du mois de pluviose dernier, vers huit heures du soir, on lui annonça Lajolais et deux autres personnes. Il monta dans son salon. Avec Lajolais il trouva Pichegru et Couchery. Couchery était un ami de Lajolais, qui, il y a quelques mois, était venu voir une fois Moreau pour lui demander s'il avait quelque lettre à lui donner pour Pichegru; à quoi Moreau avait

répondu qu'il n'avait rien à dire à Pichegru; et que d'ailleurs, assurément, il ne lui écrirait pas tant qu'il serait dans un pays en guerre avec la France.

Moreau fut excessivement contrarié de voir Pichegru. Après tout ce qui s'était passé en l'an 5, il ne se fût jamais consolé si Pichegru eût été arrêté chez lui. Ils entrèrent dans une bibliothèque attenant le salon. Ils y restèrent quelques minutes. Pichegru, dans cette entrevue, ne parla que de sa radiation, de son désir de rentrer en France, des moyens qu'il y aurait d'obtenir un passe-port pour en sortir, de leurs anciens camarades, etc. Moreau lui conseilla, s'il voulait avoir son amnistie, de quitter l'Angleterre et de se retirer, quelque tems, en Allemagne. Au surplus, il pressa Pichegru de se retirer. Il ajouta qu'il l'aurait vu volontiers s'il avait pu lui rendre service, mais que ne lui étant bon à rien il désirait de ne pas le recevoir davantage. Ils restèrent ensemble environ douze à quinze minutes. En rejoignant Lajolais, le Général Moreau lui fit à lui-même des reproches de lui avoir amené Pichegru, et il le pria, quant à lui, de ne plus revenir.

Rien n'est assurément moins coupable que cet entretien. Une preuve qu'il ne contint rien autre, c'est, d'abord, sa brièveté; on

sent qu'en un quart-d'heure de première entrevue, on ne déroule pas un plan de conspiration; c'est, ensuite, que ceux qui, dans le procès, ont parlé d'ouvertures jetées par Pichegru, les placent dans un second entretien.

Moreau ne voulait plus voir, ni Pichegru ni Lajolais. Il l'avait déclaré formellement au premier. Il l'avait dit aussi à Lajolais. Lajolais, en effet, ne se présenta plus chez le Général Moreau (1). Mais quelques jours après, un M. Roland qui, dans les années 4, 5, 8 et 9 avait servi sous le Général Moreau, à l'armée du Rhin, comme inspecteur des transports militaires, et qui avait conservé l'habitude de venir quelquefois lui présenter ses devoirs, arriva le matin chez Moreau. Il lui demanda un rendez-vous pour Pichegru qui était logé chez lui. Moreau refusa. Ro-

---

(1) Cette défense faite par Moreau à Lajolais de revenir, est prouvée au procès par les propres déclarations de Lajolais et Roland. Roland dit que *Lajolais ne pouvant plus aller chez Moreau, lui Roland y alla.* Pourquoi Lajolais ne pouvait-il pas aller chez Moreau? C'est donc que Moreau le lui avait défendu. Lajolais convient que lorsque Pichegru alla pour la seconde fois chez Moreau, lui Lajolais attendit dans la rue la sortie de Pichegru. Pourquoi attendait-il dans la rue et n'entrait-il pas chez Moreau? C'est donc que Moreau le lui avait défendu.

land lui observa qu'il avait pourtant quelque chose de très important à lui dire. Moreau persistant dans son refus, pour empêcher Pichegru de revenir, et pour concilier pourtant sa volonté très-prononcée de ne pas le recevoir avec les égards dûs au malheur et à une vieille amitié, dit à Roland qu'il enverrait son Secrétaire savoir du Général Pichegru ce qu'il lui voulait.

Il attendait très-patiemment la réponse, lorsque le soir Pichegru arriva. On avertit Moreau qu'une personne le demande. Il se rend dans son cabinet où l'on introduit, à sa très-grande surprise, Pichegru. Le Général Moreau est très-fâché. Cependant Pichegru était là. Nulle indiscrétion, de sa part, dans la dernière entrevue n'avait été commise. Il eût été ridicule et indécent de faire de l'éclat et de le mettre à la porte.

La conversation s'engage. Pichegru remet d'abord, sur le tapis, ses embarras, son dessein de revenir en France et d'avoir des passe-ports. C'est à la suite de plusieurs propos pareils, assez vagues, que Pichegru fait tomber la conversation sur les matières politiques. Il n'y avait assurément rien là de fort extraordinaire de la part de deux hommes qui y ont joué un si grand rôle. Piche-

gru parle de la descente méditée en Angleterre, des dangers de l'absence du premier Consul pour le repos public, des revers même dont cette descente pouvait devenir l'occasion. C'est à travers tous ces discours qu'il glisse à Moreau quelques mots sur le progrès de l'opinion détrompée désormais de toutes les abstractions républicaines, sur les Bourbons, sur leurs mâlheurs, sur leurs prétentions. Sans développer aucun plan ni projet fixe, mais par supposition, par hypothèse, si un malheur arrivait lors de la descente, si, par suite de ce malheur, les partis se relevaient pour déchirer la France de nouveau, il cherche à sonder Moreau sur ses dispositions relativement à cette famille. C'est donc, alors, seulement qu'arrive, *pour la première fois*, à Moreau, non pas la connaissance, non pas la révélation d'une conspiration, mais de légères insinuations, mais *une ouverture*, comme ils le disent tous, sur ce que l'intérêt de la France semblerait demander, si par suite d'un grand revers essuyé par la flotille, les agitations et les déchiremens s'y renouvelaient. Quant à Moreau, il repousse séchement, précisément, formellement toutes ces insinuations, parle à Pichegru des idées qu'elles sous-entendent, comme d'idées profondement ridicules, comme d'idées incompatibles avec le

nouveau génie national; c'est là ce qu'il y a de plus constant et de mieux démontré dans tout le procès. Pichegru devint taciturne; et là se termina l'entretien avec nouvelle et plus pressante invitation à Pichegru, de la part de Moreau, de ne plus revenir. Pichegru le promit. Moreau et lui se séparèrent très-froidement, et Pichegru même d'un air assez mécontent. Personne n'a assisté à cette conférence. Mais le mécontentement de Pichegru, qui en fut le résultat, est pourtant, dans le procès, une circonstance mathématiquement prouvée. Roland, qui n'est pas suspect de bonne volonté pour ce Général, dit que Pichegru lui dit en revenant de chez Moreau *qu'il n'était pas d'accord avec lui.* Lajolais et Couchery disent qu'il avait l'air fort mécontent. Lajolais dit même que Pichegru laissa échapper en parlant de Moreau ces mots: *Il paraît que ce b. . . là a aussi de l'ambition;* car c'est ainsi qu'il traduisait, s'il a tenu le propos qu'on lui impute, la dérision avec laquelle, même en cas de malheur, Moreau traitoit tout projet de replacer les Bourbons sur le trône.

Quoi qu'il en soit, depuis ces insinuations et la sécheresse des réponses de Moreau, il ne revit plus jamais le Général Pichegru. Il avait, comme on se le rappelle

aussi, interdit sa porte à Lajolais. Tous les rapports entre lui et Pichegru étaient donc à-peu près brisés. Roland seul n'avait point encore été chassé. Roland revint le lendemain. Il ramena la conversation sur quelques-unes des idées jetées en avant la veille par Pichegru. Dans une causerie politique, qui était assez naturelle entre le Général Moreau et un homme qu'il connaissait depuis sept à huit ans, il ressaisit le texte de Pichegru. Il parla des malheurs possibles de la descente; des agitations qui en pouvaient naître; des prétentions des Bourbons que ces agitations pouvaient servir; de mille hypothèses dans lesquelles il se perd, et qui, toutes, comme il en convient lui-même, sont traitées par Moreau d'insignes folies. Puis, passant de ces premières idées à d'autres, il demande à Moreau si lui-même il n'avait jamais pensé, en cas de nouveaux troubles, à se saisir de quelqu'autorité. Cette idée parut tellement ridicule à Moreau, qu'il lui répondit en substance avec un sourire de mépris: „que s'il y avait des troubles, le sénat „était là; que quant à lui, il n'était pas „un insensé; qu'il faudrait donc, pour qu'un „simple particulier comme lui, rentré dans „la retraite, isolé des militaires et de tous

„les hommes en crédit, pût rouler quel-
„que projet ambitieux, que tout l'Etat fut
„bouleversé, que le Consul, sa famille,
„tous ceux qui étaient alors saisis de quel-
„que puissance, n'existassent plus; et que
„s'il avait été capable de vouloir du pou-
„voir, c'eût été quand il était à la tête des
„armées." Il finit là. Roland ainsi sévè-
rement éconduit, se retira.

Le Général Moreau atteste que voilà l'histoire vraie, l'histoire entiere et détaillée de ses relations, de toutes ses relations, de tous ses discours avec Pichegru et Roland. Tout s'est passé entre lui et Pichegru, entre lui et Roland. Nul n'a assisté à ce qui s'est dit entr'eux; nul témoin, nul écrit n'en dépose. Pas une ligne, pas un mot tracé de la main de Moreau, n'a fixé une seule des idées qui y ont été exprimées. Pichegru n'est plus, et Pichegru n'a pas dit un seul mot qui démente les assertions de Moreau. Il semble donc qu'ici, non pas seulement en vertu de tous les principes de protection et de faveur pour les accusés, mais encore en vertu des premières notions de la logique ordinaire, il est impossible à tout homme raisonnable de supposer d'autres faits et d'autres discours que ceux qui sont confessés par Moreau.

Comment donc l'acte d'accusation a-t-il

pu incriminer ces relations et ces discours; et quelles charges produit-il, à ce sujet, contre le Général Moreau? les voici:

Suivant l'acte d'accusation, il y a eu une autre entrevue que les deux qui ont eu lieu chez Moreau, entre lui et Pichegru; cette autre entrevue s'est passée, dit-on, à 9 heures du soir, sur le boulevard de la Madeleine. Lajolais en dépose dans l'un de ses interrogatoires. Victor Couchery a dit qu'il a eu connaissance de cette entrevue; et aux débats, il a expliqué que c'était Lajolais qui le lui avait dit. Bouvet-de-Lozier, dans une déclaration fort extraordinaire, qu'il a signée, quelques momens après avoir été arraché, dit-on, aux horreurs d'un suicide, dit qu'en effet il s'est rendu en voiture au boulevard de la Madeleine au jour indiqué par Lajolais avec Pichegru et autres; que Lajolais est venu prendre Pichegru à la voiture, pour le mener à Moreau, et qu'il y eut entr'eux aux Champs-élysées une conférence qui déjà fit présager que Moreau était opposé aux royalistes.

Suivant l'acte d'accusation, Armand Polignac a sçu, par oui-dire, qu'il y avait eu une conférence entre Moreau, Pichegru et Georges, à Chaillot.

Suivant l'acte d'accusation, Picot a déclaré,

qu'un jour Pichegru attendait *quelqu'un* au bord de l'eau, aux Champs-élysées, lequel ne vint pas. M. le Procureur-général, en accordant que Moreau ne vint pas, induit cependant de ce que Pichegru attendait quelqu'un, qu'il attendait Moreau, et qu'il ne l'eût pas attendu s'il n'eût pas promis.

Suivant l'acte d'accusation, au dire de Lajolais, Moreau avait donné lui même rendez-vous à Pichegru le jour où pour la première fois il vint chez Moreau.

Suivant l'acte d'accusation, c'est encore Moreau, au dire de Roland, qui avait donné le second rendez-vous chez lui à Pichegru, et qui même l'envoya chercher par Fresnieres.

Suivant l'acte d'accusation, enfin, Moreau, au dire de Roland, et dans la dernière conversation qu'ils eurent ensemble, après avoir repoussé formellement toute proposition de se joindre à un mouvement royaliste, proposa à Roland que les royalistes agissent dans un autre sens, qu'ils fissent disparaître le Consul et le Gouverneur de Paris, et qu'ensuite lui, Moreau, qui avait un parti assez fort dans le Sénat, s'en servirait pour obtenir l'autorité, et que l'opinion dicterait ce qu'il faudrait faire.

Il faut répondre par ordre à toutes ces in-

culpations. La nécessité de s'en justifier est bien déplorable; mais la tâche est bien facile.

Et d'abord, le Général Moreau convient d'avoir vu deux fois chez lui Pichegru. A présent et à côté de cet aveu, qu'il ait ou n'ait pas consenti à voir Pichegru une fois de plus hors de chez lui sur le boulevard de la Madeleine; qu'il ait ou n'ait pas promis d'aller le voir à Chaillot où il ne l'a pas été voir; qu'il ait ou n'ait pas promis aux Champs-élysées un autre rendez-vous, qu'il n'a pas tenu; qu'il ait accordé chez lui, sur la demande de Lajolais, qui le lui demandait, un premier rendez vous à Pichegru, ou que Pichegru soit venu, cette première fois, à l'improviste; qu'il ait accordé ou refusé à Roland le second rendez-vous, et qu'il ait envoyé son Secrétaire chercher Pichegru, ou bien qu'il ne l'ait envoyé, au contraire, que pour empêcher Pichegru de venir, en le chargeant d'apprendre de lui ce qu'il voulait lui dire, en vérité, il n'y a rien au monde de plus indifférent.

Il n'y avait pas de crime assurément à promettre à Chaillot et aux Champs-élysées des rendez-vous auxquels il n'a pas été. Il n'y avait pas de crime à avoir avec Pichegru une entrevue de plus sur le boulevard de la Madeleine, lorsqu'il convient d'en

avoir eu deux dans sa maison. Il n'y avait pas de crime à les accorder sur la demande de Lajolais et de Roland. Il n'y avait pas de crime enfin à envoyer son Secrétaire chercher Pichegru pour la dernière.

Il y a plus. Si Moreau, au lieu de ne vouloir que dire la vérité, consultait les intérêts de sa défense, loin de repousser toutes ces allégations, il s'empresserait de les accueillir. Car, enfin, si toutes ces versions restaient au procès sans être démenties, elles y resteraient apparemment telles que les racontent leurs auteurs, et toutes, elles seraient éminemment justificatives.

Ainsi il faudrait croire Lajolais qui dit que, quand il demanda le rendez-vous du boulevard de la Madeleine, (c'était, suivant lui, un mardi), Moreau renvoya le rendez-vous au vendredi, à cause d'une partie de chasse qui cependant manqua. Quoi! Moreau a envoyé un émissaire jusqu'en Angleterre chercher Pichegru pour conspirer avec lui. L'émissaire revient. Pichegru est arrivé. Pichegru brûle du désir de conférer avec son complice, comme surement Moreau brûle de son côté de s'aboucher avec Pichegru. Lajolais vient presser cette réunion. Et Moreau renvoie la conférence du mardi au vendredi! et il la renvoie à quatre jours,

parce qu'il a une partie de chasse! Une partie de chasse qui manque! Certes, voilà une puissante raison de différer une aussi grande affaire, et un conspirateur d'une espèce bien bizarre, qui languit et laisse ici languir les conjurés dans une attente de quatre jours, pour chasser. Pour chasser? nous nous trompons: pour conserver l'espérance de chasser! Qui donc pourrait ajouter foi, dans de telles circonstances, à un projet de conspiration!

Il faudrait croire encore les oui-dires recueillis, soit par Bouvet qui dit qu'il a su que dans cette conférence, Moreau avait donné à présager le refus formel, que, suivant lui, Moreau fit ensuite de se mêler des affaires des royalistes, soit par Victor Couchery qui dit qu'à l'apparition d'un inconnu, lequel, suivant le oui-dire, était Georges, Moreau se retira, et que l'entrevue avec Pichegru fut courte et froide. Mais si la seule apparition de Georges mettait Moreau en fuite, Moreau ne voulait donc pas conspirer avec lui! mais si l'entrevue fut courte et froide avec Pichegru, Moreau ne portait donc pas à cette entrevue des dispositions de chaleur pour les projets de ce proscrit! mais si dès-lors les royalistes purent présager que Moreau ne les servirait pas, comme ils l'avaient espéré d'après les faux rapports de

Londres, Moreau n'était donc pour rien et sur-tout pour nul engagement dans ces rapports!

Il faudrait croire enfin que si Moreau a promis d'aller à Chaillot et aux Champs-élysées, il n'y a pas été, car l'acte d'accusation en convient lui-même; mais alors, loin d'avoir appelé Pichegru, loin d'avoir quelque chose de commun avec lui, loin de vouloir conspirer ensemble, évidemment, il affichait par toutes ces paroles données et violées, par ces prétextes de chasses, par cette froideur portée dans les conférences, la plus excessive répugnance de le voir et de conférer avec lui. Donc Moreau n'était pour rien dans ses projets quels qu'ils fussent.

Si donc le Général Moreau dénie tous ces faits, ce n'est pas pour l'intérêt de sa défense, c'est au contraire en opposition avec l'intérêt de sa défense, c'est par respect pour la vérité, c'est parce qu'il ne dépend pas de lui que ce qui n'est pas soit, c'est parce qu'il ne peut pas convenir qu'il ait promis d'aller ni au boulevard de la Madeleine, ni à Chaillot, ni aux Champs-élysées, lorsqu'il ne l'a pas promis, c'est parce qu'il ne peut pas convenir d'avoir d'avance accordé à Pichegru ces deux entrevues chez lui, lorsque ces deux entrevues ont été imprévues et refusées.

Il nie d'avoir été au boulevard de la Madeleine, et nul ne dit l'y avoir vu. Georges ne l'a pas vu. Bouvet ne l'a pas vu. Villeneuve ne l'a pas vu. Bouvet et Couchery parlaient de cette entrevue par oui-dires, et en creusant ces oui-dires, on croit découvrir qu'ils viennent de Lajolais. Lajolais lui-même avait d'abord paru dire dans ses interrogatoires écrits, que Moreau y était venu. Aux débats, il s'est plaint qu'on avait mal rédigé ses déclarations; il a tergiversé, expliqué, atténué. Il a été évident pour tout le monde qu'il faisait tous ses efforts pour retirer ses premières assertions. Il a dit qu'il croyait y avoir vu le Général Moreau, mais qu'il n'en était pas bien sûr; qu'il n'était pas bien sûr qu'il eût accordé ce rendez-vous; qu'il n'était pas bien sûr que Pichegru et lui se fussent joints. Dans quelques momens, nous dirons pourquoi il avait pu faire courir le bruit de ce rendez-vous, et depuis, le supposer dans ses interrogatoires.

Le Général Moreau nie d'avoir été à Chaillot. Les portiers de la maison où logeait Pichegru dans ce fauxbourg, ont déclaré aux débats qu'ils ne l'y avaient jamais vu, et nul indice, même le plus léger, n'a mis sur la voie de ce fait.

Il nie enfin avoir été aux Champs-ély-

sées, et l'acte d'accusation en convient; il nie même d'avoir promis d'y aller, et personne, ni témoin ni accusé, n'a déposé de cette promesse. Il était réservé à l'acte d'accusation de dire qu'on attendait quelqu'un; que puisqu'on attendait quelqu'un, c'était donc Moreau; et que puisque c'était Moreau, il avait promis. Manière de raisonner qui ne mérite pas de réfutation sérieuse! Manière de raisonner qui, en matière civile, serait inconséquente, mais qui devient cruelle lorsqu'il s'agit de la vie des hommes!

Mais, pourtant, ces bruits ont existé, et Lajolais qui, s'ils ont existé, en semble être l'auteur, a dit que ce rendez-vous de la Madeleine avait eu lieu. Comment expliquer ces assertions de Lajolais et tous les autres bruits de promesses de rendez-vous à Chaillot et aux Champs-élysées qu'il faudrait lui attribuer? d'une manière fort simple.

Nous avons été forcés de poser plus haut, quoiqu'à regret, une supposition qu'il faut rappeller. Lajolais avait promis à Londres Moreau aux royalistes, et l'utilité, dont il avait semblé être alors à leurs projets, avait pu lui valoir quelques guinées.

Cela était fort bien pour lui tant que les royalistes restent en Angleterre.

Mais ils viennent en France. Lajolais les y suit ou les y rencontre. Nous ne savons lequel, et ce n'est pas à nous d'examiner ce fait. On ne doute assurément pas que là il n'ait été vivement pressé d'intervenir pour aboucher Moreau avec les royalistes et pour lui faire tenir ses prétendus engagemens. Moreau avait été promis; et il fallait livrer Moreau. Alors, nécessairement, grand a été l'embarras de Lajolais, qui n'avait jamais eu de Moreau ni mission, ni paroles. Mais il n'était pas question de revenir tout à plat sur ses dires, et de confesser aux royalistes qu'il les avait trompés sans nulle intention de conspirer, et pour avoir de l'argent. Alors Lajolais a louvoyé. Il a cherché à se rapprocher de Moreau, et à lui faire faire quelques fausses démarches. N'ayant pas pu y parvenir, il a fait des fables et supposé des promesses de rendez-vous; et d'abord et pour calmer l'impatience de Pichegru, il a supposé que Moreau ne pouvait pas donner de rendez-vous parce qu'il a une partie de chasse. Ensuite il en a promis un sur le boulevard de la Madeleine; il y aura été; il aura dit que Moreau était là; il aura

conduit à lui Pichegru; personne ne le voit; et aux uns il dit que l'apparition de Georges l'a mis en fuite, aux autres il dit qu'il n'y a eu qu'un mot de dit, et que ce mot présage du réfroidissement dans les dispositions de Moreau. Il promet après un rendez-vous aux Champs-élysées. On y va, personne ne vient. Il prend son parti; lui et Pichegru vont forcer Moreau jusques dans sa maison, et il répand le bruit que Moreau y avait consenti. Voilà, n'en doutons pas, comment Lajolais a été mené malgré lui à mentir presqu'innocemment, sans réelle intention de nuire au Général Moreau, et uniquement pour ne pas se commettre trop grièvement avec ceux à qui il avait vendu à Londres ses fables pour subsister. Voilà comment s'explique aussi sa conduite aux débats, où livré à toutes les agitations de sa conscience en présence de cet homme illustre qu'il avait compromis sans le vouloir, tout le monde l'a vu et entendu, pressé qu'il était entre l'intérêt personnel qui le forçait à ne pas se déclarer imposteur, et la probité qui lui ordonnait de ne pas mentir en matière capitale au préjudice du Général Moreau, revenir sur ses déclarations, affirmer qu'elles avaient été mal prises, ou qu'en sa qualité d'Allemand, il avait mal

choisi ses expressions; atténuer celles qui faisaient charge, confesser qu'il était possible qu'il se fût trompé, que le Général Moreau n'eût pas promis de rendez-vous sur le boulevard de la Madeleine, qu'il n'y fût pas venu, que Pichegru et lui ne s'y fussent pas joints, qu'au reste, il n'avait jamais eu de mission ni d'ordre de Moreau pour Londres. Retour tardif à la vérité, qui, s'il ne répare pas tout le mal qu'ont fait au Général Moreau les indiscrétions de Lajolais, doit, du moins, valoir à ce dernier quelqu'indulgence!

Nous continuons à expliquer les dénégations du Général Moreau.

Il nie d'avoir promis le premier rendez-vous chez lui à Pichegru; et indépendamment des variations de Lajolais, la vraisemblance suffit toute seule pour prouver qu'il ne l'a pas promis. Lajolais a observé dès même ses premiers interrogatoires, que cette entrevue a eu lieu un jour, dit-il, où le Général Moreau avait du monde. Il est très-vrai que suivant l'usage qui s'est introduit depuis quelques années dans la plupart des grandes maisons de la capitale, le Général Moreau avait dans la semaine un jour de société périodique. Ce jour était celui même où vint Pichegru; or si la visite de Pi-

chegru n'avait pas été imprévue, si le Général Moreau en eût désigné l'heure et le moment, assurément il ne l'eût pas assigné au Général Pichegru, nous ne disons pas conspirateur, mais au Général Pichegru proscrit et ayant, pour sa sûreté personnelle, le plus grand intérêt à ne pas être apperçu, un jour de réunion chez lui, sept à huit heures du soir, c'est-à dire précisément l'heure où la société se formait et où le monde aurait afflué. C'est, du moins, une consolation pour le Général Moreau, que presque partout l'accusation qui le concerne, se trouve en guerre ouverte avec le bon sens.

C'est encore le bon sens qui se charge de donner un démenti à Roland, lorsqu'il assure que le Général Moreau avait consenti de recevoir Pichegru, lors de la deuxième entrevue, et que pour cela il avait envoyé son Secrétaire, le chercher. Le Général Moreau a, au contraire, soutenu que Roland étant venu, comme il en convient, lui demander, pour Pichegru, un rendez-vous refusé par lui Moreau, qui même, pour l'empêcher de venir, et pour se débarrasser des sollicitations de Roland, avait envoyé son Secrétaire pour entendre ce que Pichegru voulait lui dire. Dans ces deux versions opposées, quelle est la vraie? Evidemment

celle qui ne choque pas le sens commun; c'est-à-dire, celle du Général Moreau.

En effet, suivant Roland, que venait-il faire chez Moreau? lui demander un rendez-vous pour Pichegru, et Moreau l'accorde. Eh bien! alors, rien de si simple. Roland vient le demander; Moreau répond qu'il le donne à telle heure. Roland s'en va avec cette réponse. Pichegru vient à l'heure donnée soit tout seul, car il était déjà venu chez Moreau et il savait où il demeurait, soit avec Roland qui était déjà dans la confidence. L'intervention du Secrétaire était complettement inutile; car pourquoi eût-il été porter une parole que Roland porterait bien lui-même? Ce n'est pas en pareil cas, et surtout lorsqu'il s'agit d'un proscrit qui se cache, qu'on multiplie sans nécessité les intermédiaires. Si donc cet intermédiaire paraît, en effet, c'est parce qu'il s'agissait d'autre chose que de le rendre le très-inutile double de Roland; c'est, parce que, comme l'a dit le Général Moreau, ne voulant pas, à toute force recevoir Pichegru qui, disait Roland, avait quelque chose de grave à lui dire, et désirant, au contraire prendre un biais pour se débarrasser de ses importunités, le Général Moreau, au lieu de permettre à Pichegru de venir pour lui parler, lui envoyait

un Secrétaire pour recevoir ses confidences. Toutes les idées de raison et de logique sont donc en harmonie parfaite avec la version de Moreau, tandis que, toutes, elles contrarient la version de Roland: c'est donc Roland qui ment.

Il ment, au reste sur un point bien autrement important. Il est tems d'arriver à cette monstrueuse inculpation dont il est l'auteur, et qui nous fait, à nous-mêmes, dresser les cheveux, en la rappellant. On se souvient que suivant l'univoque déclaration de tous les accusés, sans en excepter Lajolais, sans en excepter Roland lui-même, les royalistes si on leur avait promis le concours de Moreau avaient été trompés; qu'ils s'en allaient convaincus ici tout d'abord que, dès les premières sourdes tentatives faites sur Moreau, ils avaient acquis la preuve que Moreau ne les seconderait jamais; que sur les insinuations de Pichegru il avait rejetté toute espèce d'idée, que dans l'avenir et dans la malheureuse supposition de la perte du pilote et du retour des orages, il pût vouloir jamais du rétablissement des Bourbons; que Pichegru qui avait pénétré, dans sa causerie politique avec Moreau, cette invincible détermination, était sorti excessivement mécontent de sa dernière conférence avec Moreau et ne

pouvant trouver à cette résistance inconcevable pour lui, d'autre motif qu'une vue d'ambition personnelle, s'était écrié: *je vois bien que ce b.... là a aussi de l'ambition;* que Roland dans sa conférence du lendemain avait remporté la confirmation de cette opinion.

Arrêtons-nous là un instant.

Puisque Moreau ne voulait ni des Bourbons, ni des royalistes, il est bien évident:

Qu'il n'est pas leur complice;

Qu'il ne leur a pas fait faire des propositions à Londres;

Qu'il ne leur a pas promis de les appuyer;

Qu'il ne les a pas appellés;

Qu'ainsi les prétendues relations royalistes avec Pichegru, par l'intermédiaire de David, sont des rêves;

Que la prétendue mission donnée à Lajolais pour Londres et les Princes, est une odieuse fable;

Que tous accords avec Georges et son parti sont d'atroces suppositions;

Qu'en un mot quels que soient les crimes de Moreau contre le gouvernement, il y a réelle, palpable et monstrueuse absurdité à le mettre en jugement pour conspiration royale.

Et qu'était-il besoin de tant raisonner pour prouver qu'il ne peut y avoir trempé! Personne conspira-t-il donc contre sa propre

gloire, et contre son propre intérêt? Si le nom de Moreau est fameux en Europe, il l'est par les désastres de la maison de Bourbon; par les victoires remportées sur les Rois ses protecteurs et ses alliés; par sa chûte qu'a rendue plus certaine la défaite de la coalition qui voulait la rétablir. Et on n'a pas frémi de l'invraisemblance de supposer qu'il eût voulu la rappeller! Quels honneurs, quelles récompenses obtiendrait-il à son retour! C'est bien alors qu'il aurait à redouter, des reproches, des injures, et des accusations! C'est bien alors que forcé de flétrir lui-même ses propres trophées, il serait condamné à ne plus rappeller ni une seule de ses actions militaires devenues toutes des crimes, ni les services rendus à la chose publique devenus autant d'actes de rebelle!

Mais de quoi donc, autre chose, est accusé le Général Moreau? Il jette les yeux autour de lui sur ces fatales banquettes, qu'y aperçoit-il? Certes! il est loin de vouloir insulter à leur malheur; et qui, d'ailleurs, dans nos troubles civils peut se flatter d'être pur de toute faute. Mais enfin, il ne voit pas un seul républicain, pas un seul guerrier qui ait été avec lui en communion de conduite et d'opinion. Il voit des royalistes prononcés, restés fideles à leur parti, inébran-

lablement et avec une sorte de fanatisme. Il cherche des complices et ne voit que des adversaires et des ennemis. Seul de républicain il paraît parmi eux, et pour comble d'absurdité on n'ose pas même prétendre qu'il se soit associé à leurs projets. On prétend seulement qu'en les repoussant avec énergie, il a cherché à leur inspirer ses fureurs personnelles, et à les faire déserter leur cause pour soutenir et défendre la sienne!

Qui dit cela?

C'est Roland.

Où en sont les preuves?

Dans la parole de Roland.

En quoi consiste la conspiration particulière de Moreau?

Dans une conversation.

Quels complices, quels partisans indique-t-il?

Aucuns.

Du moins, sans indication de Roland, n'a-t-on pas découvert quelques-uns des conjurés que Moreau avait cherché à rassembler?

Aucuns.

Tous les domestiques de Moreau, beaucoup de ses connaissances ont été arrêtés: parmi eux nul n'a-t-il laissé échapper d'aveu?

Aucun.

Tous ces papiers ont été saisis: n'y a-t-on trouvé nulle trace de ce complot particulier?

Aucune.

Eh quoi! quelle est donc cette bizarre conjuration sans conjurés, sans témoins, sans moyens, sans preuves, sans indices, et surtout sans complices?

Roland va nous l'apprendre;

Roland dit que Pichegru qui conspirait pour les royalistes, n'ayant pas pu même, dans sa dernière entrevue, expliquer à Moreau ce qu'il attendait de lui, et ayant vu ses simples insinuations repoussées, avait chargé Roland d'aller faire *la fameuse ouverture.* Ce sont les termes de Roland. Elle n'était donc pas faite! ainsi la veille encore Moreau n'était associé à aucun complot, puisque la confidence n'avait pas été commencée. Roland ajoute qu'il la fit; que Moreau refusa absolument de se mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons. Moreau n'est donc pas coupable de la conspiration qui aurait leur rétablissement pour objet. Roland continue et dit qu'alors Moreau lui proposa que Pichegru agit dans un autre sens, fit disparaître le Consul et le Gouverneur de Paris, et qu'alors Moreau qui avait un fort parti dans le sénat obtiendrait la dictature et ferait ce que l'opinion dicterait.

Roland pressé, aux débats, par sa conscience, en laissant subsister une partie de sa déclaration est revenu sur le surplus. Il a dit par exemple, qu'en effet il ne croyait pas que les mots *les Consuls et le Gouverneur disparussent*, signifiassent que Moreau désirait qu'on les égorgeât, mais bien qu'ils eussent disparu naturellement, mais bien que Moreau parlant avec lui, ou lui parlant avec Moreau des prétentions que celui-ci pourrait avoir à l'autorité, Moreau avait répondu que pour qu'il en eût, il faudrait donc qu'il n'y eût plus ni Consuls ni aucuns des hommes actuellement investis des dignités publiques. Et qu'on juge d'abord quelle foi mérite un prétendu témoin qui varie sur un recit tellement important; et à quoi tiendrait la destinée des meilleurs citoyens, si elle dépendait de la manière dont le premier misérable expliquerait une conversation vraie ou supposée!

Une conversation! mais cette seule idée déjà fait frémir qu'une conversation quelque malveillante qu'elle pût être pour le gouvernement, pût constituer un crime de lese-majesté. Quoi! on ne reproche pas à Moreau d'avoir fait un seul acte de conjuré. Si son coeur n'est pas pur, sa conduite l'est. Il n'a pas fait une démarche. Il n'a pas séduit un complice. On ne lui en présente aucun. Mais

il a mal parlé à ce qu'assure Roland! Roland serait digne de foi que Roland pourrait avoir mal saisi, mal entendu, mal retenu ce qui aurait été dit par Moreau. Qui donc a la mémoire assez rigoureusement fidelle pour assurer après un mois que tels mots ont été dits dans une conversation, qu'ils y ont été dits dans l'ordre dans lequel on les place, qu'une modification, qu'une inflexion, qu'un correctif échappés à l'attention n'en sont pas venus dénaturer le sens. Et il suffirait de fugitives paroles pour porter sa tête sur l'échafaud! Non cela n'est pas possible, sous un gouvernement juste, et celui sous lequel nous vivons s'honore de l'être. Non! jamais, sous ce gouvernement on ne verra un citoyen condamné pour un crime de mots et sur la parole d'un délateur.

Mais ensuite, quand ce délateur déjà démenti par l'accusé est de plus, suivant toutes les règles humaines de juger, un calomniateur, l'accusé est encore bien moins exposé. Or, ici qu'on daigne peser, au poids de la vraisemblance, les mensonges de Roland!

Roland suivant lui même, aurait été l'émissaire d'un parti royaliste. Suivant lui-même aussi, et si Moreau a reçu les confidences de Pichegru, il aura su que Pichegru agissait de concert avec Georges et son parti, c'est-à-di-

re, avec les plus ardens et les plus fidèles partisans de la maison de Bourbon. Et on veut que Moreau en réponse aux propositions que lui faisait de la part de ce parti, soit Pichegru, soit Roland, ait répondu: „Je ne „servirai jamais les Princes de Bourbon. Mais „que les royalistes agissent d'abord. Je ne „me mêlerai pas du mouvement. J'en attendrai le succès. Qu'ils égorgent le Consul, „et le Gouverneur de Paris (Pourquoi cette „bizarre et ridicule préférence donnée au „Gouverneur de Paris? Tant d'autres Généraux les fermes colonnes de l'état, tant de „masses imposantes premières autorités n'étaient elles pas à craindre?) puis, quand le „danger sera surmonté, quand le mouvement „aura réussi, quand les royalistes seront les „maîtres, quand ils auront surmonté tous les „obstacles, au lieu de proclamer le Roi pour „lequel ils se dévouent, ils renonceront à ce „projet pour lequel seul ils conspirent; ils „m'appelleront; pour moi, je paraîtrai alors „pour recueillir le fruit de leurs périls, j'irai „au sénat et je me ferai Dictateur.“ Jamais idée plus folle pouvait elle tomber dans une tête humaine, que celle de supposer que tous ces purs royalistes deviendraient déserteurs de la cause de leur Roi, pour devenir les soldats du Dictateur Moreau!

Roland en impose donc encore plus aux lois du bon sens qu'à celles de la vérité: et il ne peut être cru sur aucune partie de ses déclarations, d'abord, parce que dans le choc de deux seules voix, la voix de l'accusé doit prévaloir et ensuite parce que l'imposture est palpable, sur-tout Roland ayant varié aux débats sur ses déclarations.

Il en impose d'autant plus évidemment que suivant lui, Moreau lui aurait dit qu'il avait un fort parti dans le sénat. Or indépendamment de l'invraisemblance que jette sur l'allégation, cette injure faite au premier corps de l'état, le Général Moreau demande comment il se fait qu'il n'y ait pas de Sénateurs mis en jugement avec lui.

Mais objecte-t-on quel peut être l'intérêt de Roland?

L'intérêt de Roland?

Cet intérêt peut être double; et d'abord il pourrait n'être autre que celui d'un vil délateur qui aurait rêvé une fausse accusation pour mériter un grand salaire. Et peut-être si nous voulions nous arrêter à cette supposition ne la trouverions nous pas destituée de tout fondement, en remarquant de quelle espèce de complaisance cet accusé est devenu l'objet. Tous les autres ont été jettés dans les prisons du Temple. Lui seul, provoca-

teur, dans son système, de Moreau et par conséquent plus coupable que lui, a été placé à l'Abbaye, où il a constamment reçu son conseil, ses amis, ses lettres, tandis que tous les autres étaient au secret le plus rigoureux.

Si au reste cette supposition est erronnée, s'il est un conspirateur véritable, il peut avoir un autre intérêt, celui d'essayer, par de grandes délations, de désarmer la sévérité de la loi et d'appaiser l'autorité. Déjà dans l'un de ses interrogatoires lui fut insinuée une idée de clémence, et une distinction qui pouvait adoucir son sort. „Si vous ne déclarez rien, „lui a-t-on dit, vous serez regardé comme „complice. Si vous déclarez, vous pourriez „être considéré comme confident." Peut-être n'en a-t-il pas fallu davantage pour inspirer à une ame basse et fausse le projet de se sauver par des mensonges, puisqu'il ne pouvait livrer des vérités.

Roland ne peut donc être cru, car il est co-accusé et suspect.

Il ne peut être cru, car il ne représente nulles preuves, nul indice à l'appui de ses assertions.

Il ne peut être cru, car la vraisemblance le dément.

Universitas BIBLIOTHECA Lovaniensis

Il ne peut être cru, car de fugitives paroles sont trop susceptibles d'altération, pour que nul puisse de bonne foi assurer qu'elles ont été dites dans cet ordre et avec un tel sens absolu.

Dès-lors toutes les preuves de la conspiration reprochée à Moreau, consistant dans l'unique déclaration de cet accusé, Moreau doit etre absous.

Il reste à dire quelques mots sur une autre espèce de délit qu'on lui imputerait; celui de n'avoir pas du moins dénoncé la conspiration royaliste.

Ve. GRIEF.

Le Général Moreau n'a pas dénoncé la conspiration.

Pour dénoncer un crime, il faut que celui à qui l'on impose le devoir d'en faire la dénonciation, n'ait rien ignoré du fait qui le constitue, du but que l'on se proposait, des moyens employés ou prêts à l'être, de la participation de ceux qui doivent concourir à leur exécution.

La loi l'attend pour le punir comme calomniateur, s'il a dénoncé sans preuves, s'il

ne peut pas montrer le délit qu'il révèle, ni convaincre le coupable qu'il indique.

Le dénonciateur est donc juge nécessaire du délit que la loi l'invite à découvrir.

Si le délit n'est pas manifeste, si ses circonstances et ses auteurs sont vagues et incertains, la société ne demande rien du civisme de ses membres.

Il s'agit ici d'une vaste conspiration contre l'état.

Une telle conspiration ne se conçoit que lorsque des individus se réunissent, se communiquent leurs idées, leurs désirs, leurs espérances, qu'ils rédigent un plan à l'exécution duquel tous promettent de concourir, que chacun se charge d'un rôle et le remplit, que les efforts de tous sont dirigés vers un but commun, que parmi eux s'établit une organisation, des chefs qui donnent des ordres, des instructions, et que l'on institue des agens qui exécutent ces ordres, qui se conforment à ces instructions.

Le Général Moreau n'a point connu de pareille conspiration:

Il a vu Pichegru et Roland: voilà tout.

Personne n'a entendu les deux conférences entre le Général Moreau et Pichegru.

Lui seul peut donc les apprendre.

Il a suffisamment établi que tout fut insignifiant dans sa première entrevue.

Et on se ressouvient que la seconde se composa de questions qui pouvaient annoncer que Pichegru désirait trouver un moyen de ramener sur le trône, dans l'avenir et dans certaines suppositions fort éloignées, l'ancienne famille des Bourbons.

Mais quand il connut au premier mot l'éloignement insurmontable du Général Moreau pour cette famille, Pichegru a tu et a dû taire le surplus de son secret.

S'il avait un plan, des complices, des moyens d'exécution, il les a nécessairement cachés à celui qui refusait d'écouter ses projets et de s'associer à leur sort.

Le Général Moreau n'a connu que cette idée vague et qu'il trouva ridicule, de vouloir restituer aux Bourbons une couronne à jamais perdue pour eux.

Roland, lui-même, Roland, confesse que le 17 pluviôse il ne lui en apporta pas d'autre.

Il ne parle nulle part d'un plan organique de conspiration confié au Général Moreau.

Si aussi mal instruit, et n'ayant ni pu ni voulu l'être davantage, le Général Moreau eût dénoncé, que fût-il arrivé? ou Pi-

chegru se fut déjà éloigné de Paris, ou on l'y eût encore trouvé.

Dans le premier cas, la dénonciation ne produisant pas d'effet, elle eût été blamée.

Dans le second, Pichegru déniant tout, et aucune pièce ne venant l'accuser, le Général Moreau resté seul au milieu de sa dénonciation, eût été considéré comme calomniateur.

Voudrait-on par hypothèse, et sûrement elle est bien gratuite, agrandir un moment la sphere de ce qui a été révélé au Général Moreau, et supposer qu'il a connu une conspiration entière et d'une exécution possible et même prochaine, ah sans doute, alors le Général Moreau aura manqué aux devoirs que la société impose à chacun de ses membres, en ne songeant pas à découvrir à l'autorité le gouffre qui se creusait autour d'elle pour l'anéantir.

Le Général Moreau gardant le silence aura pu paraître un citoyen insouciant.

Mais sera-t-il un citoyen criminel auquel les lois réservaient un châtiment?

Non :

Nous ouvrons le Code Pénal, du 21 septembre 1791, nous ouvrons le Code des Délits et des peines, du 3 brumaire an 4, et dans a nombreuse série de toutes les pu-

nitions réservées à chaque genre de délit et de crime, nous ne voyons rien qui classe les leurs parmi les actes d'une conspiration; rien par conséquent qui les punisse.

La connaissance d'un crime quel qu'il soit et sa non-révélation ne reçoivent pas de qualification: nulle part ils n'y sont placés.

Ces deux lois constituent seules cependant notre législation pénale.

Depuis leur promulgation, on ne reconnaît plus pour crimes ou pour délits que les faits qu'elles ont déclarés tels.

Toute action à laquelle ils n'ont pas imprimé ce caractère peut-être répréhensible.

L'opinion peut la condamner, mais la loi ne la juge pas.

Peu importe qu'une loi ancienne donne à un fait le caractère de délit; si le code nouveau plus indulgent ou plus sage, n'a pas recueilli sa disposition, le fait ancien n'est plus criminel.

C'est le Code pénal lui-même qui l'a dit ainsi.

Si, porte son dernier article, le fait est qualifié crime par les lois anciennes et par le présent décret, l'accusé qui aura été déclaré coupable, sera condamné aux peines portées par le présent Code.

Ce qui exprime en termes formels que les qualifications de crimes indiquées par les lois antérieures ont cessé de rester telles, si le Code ne les renouvelle pas.

Et ce qui aboutit à cette idée plus simple encore que nous avons énoncé tout-à-l'heure, qu'il n'y a de délit et de punition que ceux qui sont désignés dans le Code pénal.

En ne permettant d'infliger de peines que celles qu'il détermine, il abroge toutes celles qui pourraient exister avant lui.

Impossible, d'après cela, d'aller fouiller dans les anciennes chartres pour en extraire des lois qui infligent à ceux qui ne dénoncent pas les conspirations, les mêmes châtimens qu'aux conspirateurs.

Nous savons bien qu'une loi pareille fut rendue par le plus soupçonneux des Rois, par Louis XI, en 1477.

Nous savons bien que le Cardinal de Richelieu en fit servir le texte à sa vengeance dans le procès contre l'infortuné de Thou, procès qui en rappelant le nom exécré de Laubardemont, rappelle aussi toutes les horreurs dont il fut le ministre.

Mais qu'importe cette loi depuis long tems rentrée dans le néant !

Elle ne s'exécuta qu'une fois.

Jamais elle ne fut renouvellée, jamais confirmée par aucun des successeurs de Louis XI.

Ni la fameuse ordonnance de 1539, fabriquée par le Chancelier Puget pour perdre l'Amiral Chabot; ni les ordonnances d'Orléans et de Blois, ni aucunes autres ordonnances connues depuis 1477 ne portent de dispositions semblables.

Nous n'aurions pas ici une législation spéciale, subvenant à tous les cas et n'autorisant de condamnation que celles qu'elle prononce, que sans doute il ne serait pas à craindre qu'au milieu d'un Gouvernement dont la législation est établie sur les moeurs publiques, et qui a donné un Code civil à la France, on ressuscitât une loi violente que le silence des siècles a condamné à un oubli éternel, que l'exécration de la postérité a poursuivie dans l'application qu'elle eut une seule fois, et que l'oeuvre de la vengeance et du despotisme, fût relevée sous le règne de la liberté et au milieu du temple des loix.

En terminant cette triste défense, qu'il nous soit permis d'exprimer enfin un sentiment qui a pesé sur notre coeur pendant tout le tems que nous l'écrivions.

Moreau est accusé d'avoir voulu ravir

la puissance suprême et d'avoir conspiré contre l'Empereur.

Non, nous en jurons par l'honneur et la gloire, Moreau n'est pas coupable. Non, Moreau n'a pu vouloir nous rejetter dans toutes les horreurs d'une révolution nouvelle, lui qui sait trop quel monstre dévorant est une révolution, puisqu'elle lui a ravi son père, tandis que le fils gagnait des batailles. Non, Moreau n'a pu désirer la ruine de ce pays où son nom vit avec tant d'éclat. Lui si modeste, si exempt de toute ambition quand il fut saisi de tous les moyens de régner, il n'a pas voulu régner quand il n'en avait plus les moyens. Lui, si éloigné de toute jalousie contre les rivaux médiocres que d'inhabiles gouvernemens lui ont préféré, il n'a pu porter envie à ce génie privilégié que la providence semblait avoir formé pour être le régulateur d'un grand empire, et auquel on peut céder sans honte, tant sont brillantes encore les places inférieures à la sienne. Eh! quoi donc! lorsque tous les Rois de l'Europe briguent son alliance, lorsqu'il a créé des états et distribué des couronnes, a-t-on pu croire un instant qu'une pensée de rivalité pût entrer dans le coeur de cet homme qui, quelles que

fussent ses opinions en abstraction sur la forme du gouvernement de son pays, a cru prouver pendant douze ans qu'il rendait fidélité au gouvernement institué par le voeu national. Il a obéi à Joubert, à Scherer, à ce peuple de héros; il n'a pu s'indigner d'obéir à leur chef.

BONNET,
BELLART,
PERIGNON, } *Conseils judiciaires.*

OBSERVATIONS ADDITIONNELLES.

Au milieu du grand nombre de moyens qui repoussent loin du Général Moreau toute accusation, il en a été omis plusieurs. Nous voulons en présenter un ou deux qui sont importans.

Déjà on a fait remarquer dans le Mémoire et dans la plaidoierie combien étaient exempts de reproches les rapports entre le Général Moreau et l'Abbé David. La lettre du Général à ce dernier (1) est une très claire justification de ces rapports. En dix lignes on y trouve:

Une noble explication de la conduite du Général sur les événemens qui avaient précédé le 18 fructidor an 5;

L'opinion de Moreau sur le blâme que pouvait avoir mérité Pichegru par sa conduite pendant les trois dernières campagnes (2), en restant lié avec les ennemis de la France;

Et cependant la déclaration louable et gé-

(1) Lisez cette lettre, pages 17 et 18.

(2) Cela est exprimé par ces mots remarquables, „qu'il avait *bien regretté que le parti qu'avait pris Pichegru*

néreuse, qu'il voudrait être utile à Pichegru, et qu'il serait bien éloigné d'être un obstacle à sa rentrée en France.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière, pour ne pas voir, qu'il n'y avait là rien de coupable, rien de relatif à une conspiration, mais tout à-la-fois amour, attachement à son pays, et procédé généreux envers le malheur.

Il faut ajouter pourtant que la preuve de l'innocence de ces rapports est encore mieux démontrée aujourd'hui que l'Abbé David explique clairement qu'il fit part de son projet de reconcilier Moreau avec Pichegru, et d'obtenir la rentrée en France de ce dernier, à plusieurs Généraux distingués et hors de tout soupçon, et à des citoyens très-recommandables, et que l'Abbé David n'agit que d'après leur assentiment; aujourd'hui qu'il est prouvé encore que ces mots: „Si vous pou„viez m'apporter *un petit mot de l'ami*, cela „me ferait grand plaisir" qui se trouvent dans une lettre de Pichegru à David, ne s'appliquent point à Moreau, comme on avait pu le soupçonner d'abord, mais à un Sénateur qui a autorisé à plaider ce fait en son nom,

---

dans les trois dernieres campagnes ait confirmé cette opinion, (qu'il fut impliqué dans la conjuration de fructidor.)

et qui même a en effet envoyé ce petit mot désiré, c'est-à-dire, une lettre à Pichegru, son ancien compagnon d'infortune, lettre qui a été trouvée dans les papiers de l'Abbé David lors de son arrestation.

Un autre objet plus important est relatif à l'accusé Roland dont l'imposture atroce perce de toutes parts dans le discours affreux, mais absurde, qu'il suppose au Général Moreau.

L'invraisemblance, la fausseté palpable, l'impossibilité du fait sont déjà démontrées être le caractère de l'assertion de Roland. Mais ce discours qu'il prête au Général Moreau a tellement navré son ame loyale et généreuse, qu'il exige qu'on développe ici des circonstances qui ne sont qu'indiquées dans le mémoire, et qui anéantissent toute crédibilité à cette déclaration.

L'interrogat (1) qui amène la réponse de Roland, où se trouve la phrase imputée au Général Moreau, et la réponse même de Roland sont nécessaires à comparer pour faire connaître comment l'un devait nécessairement amener l'autre, comment il était impossible que Roland ne saisît pas une

(1) Interrogatoire subi par Roland le 29 pluviose dernier devant le Conseiller d'Etat Real.

voie de salut qu'il a cru lui être ouverte, comment il est vraisemblable même que Roland avait offert d'avance de payer son salut par une atroce calomnie.

A une première question au sujet d'une conférence racontée par Pichegru à Roland, celui-ci répond : „Il y a déjà quelque tems „que cette conversation a eu lieu, *je ne „pourrais assurer* que ce qui me fut dit „alors *est resté bien fidèlement dans ma mé- „moire, et je pourrais me tromper.*"

Ici vient se placer un interrogat qui occupe trois pages de l'interrogatoire, où l'on annonce à Roland qu'on sait tout ce qu'il a dit et fait, que l'on connaît ses conférences avec Pichegru; on lui apprend que son appartement était disposé tellement, que malgré toutes les précautions, le secret a été trahi, et l'interrogat finit ainsi : „Prenez bien garde qu'en con- „tinuant de garder le silence, vous ne „priverez pas la justice de la connoissance „d'aucun des faits qu'il importe de connaî- „tre; mais vous nous forcerez à penser *qu'au „lieu d'être le confident*, vous êtes *le complice* „des hommes que la justice poursuit. Je „vous engage donc à parler plus franchement, „et à me dire non seulement tout ce que „Pichegru vous a dit de cet entretien; mais

„ce que vous avez appris de Moreau, chez „qui il sera prouvé que vous avez été le second „jour que Pichegru a logé chez vous; on „vous a entendu parler par le même mo„yen: dire à Pichegru que *Moreau avait un „grand parti dans le sénat; qu'il était, lui „Moreau, à la tête d'un mouvement contre „le Consul et le Gouverneur de Paris, et qu'il „s'agissait des Bourbons.*

„ Je vous somme, en conséquence, de „vous expliquer sur tous ces faits, et de me „donner sur toutes ces conférences la vérité „toute entière."

C'est à cette question, ainsi faite, que Roland qui *craignait de se tromper*, qui redoutait *l'infidélité de sa mémoire*, retrouve tout-à-coup ses souvenirs, bannit ses scrupules insensés, et suit la marche indiquée. Il énonce dans sa réponse des faits faux, mais dont désormais il espère bien n'être plus regardé *comme complice*, et seulement *comme le confident*, et notamment que Moreau lui a dit avoir *un fort parti dans le sénat.... qu'il pourra en obtenir l'autorité; que pour cela il faudrait que le Consul, etc. etc. disparussent.*

Qui ne voit dans toute cette correlation entre la question et la réponse, combien

est dénuée de toute crédibilité cette affreuse assertion de Roland?

Roland, qui jusques-là n'avait rien dit, mais qui, très-lié avec Pichegru, l'ayant logé chez lui, atteint d'autres preuves, croit avoir tout à craindre, aperçoit dans la question qui lui est faite, un moyen de n'être pas considéré *comme complice*. Une bonne calomnie, et il est sauvé. Il se décide très-facilement. Non, indépendamment de la qualité d'accusé, de l'isolement absolu de la déclaration qui l'annullent, il est évident qu'elle serait anéantie par la position seule de l'accusé qui croit par là racheter sa vie par une coupable fable.

Allons plus loin. Qui donc avait (avant Roland) révélé tout ce qui est annoncé dans l'interrogat?

Ou bien c'était d'autres témoins:

Ou bien c'était Roland lui-même.

Si c'était d'autres témoins, pourquoi ne les a-t-on jamais vus? pourquoi n'ont-ils pas été entendus?

Si c'était Roland, (et ceci est aussi vraisemblable), qui ne voit qu'il aura été bassement marchander son salut, en promettant des révélations, et qu'il aura composé ensuite intérieurement le mensonge

sauveur auquel il avait le courage de se résoudre.

Au reste, tout cela même serait surabondant.

Roland est seul, et il affirme un fait.

Le Général Moreau le dénie.

Roland est accusé, et d'après tous les principes et toutes les autorités, sa declaration ne peut faire ni preuve, *ni même indice.*

On suppose que Moreau a voulu s'emparer du pouvoir.

Son caractère, ses habitudes, sa retraite presqu'absolue, son éloignement de tous les hommes en place, l'absence dans l'accusation de toute personne qui fut dans son intimité, ou même de sa connaissance, l'invraisemblance qu'il eût fait une telle proposition à des partisans fanatiques des Bourbons, font évanouir sans retour cet absurde grief.

Quel homme juste, quel esprit impartial, résistera à tant et à de si claires démonstrations?

BONNET,
BELLART,
PÉRIGNON,
} *Conseils judiciaires.*

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, no. 12.